VR-sur-Semois

n°61
JUIN 2023

Bulletin Communal



UN CENTENAIRE A SUGNY !

Roland Titeux a fêté ses 100 ans - Page 24

GRAND NETTOYAGE

Mobilisation des écoles et des citoyens pour une commune 100% nettoyée.
Page 20

CLASSES DE NEIGE ET MER

Des souvenirs inoubliables pour les enfants.
Page 30 à 33

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous à l'espace Cognaut les 16 & 17 juin !
Pages 53

Editeur responsable – Arnaud ALLARD – Bourgmestre de Vresse-Sur-Semois

PUBLICITÉS

Sommaire

- CITOYENNETÉ 5
 - *Editorial* *5*
 - *Conseils* *6*
 - *Travaux* *18*
- ENVIRONNEMENT 27
- ENFANCE & JEUNESSE 29
- VIE SOCIALE 37
- CULTURE & PATRIMOINE 41
- AGENDA 53
- DIVERTISSEMENTS 59

COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de septembre 2023 est à envoyer pour le 09 août au plus tard.

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés.

Contact :

- **Mail : bulletincommunal@vresse-sur-semois.be**

⚠ **Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.**

Administration Communale
rue Albert Raty 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06
Mail : administration@vresse-sur-semois.be

L'administration communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

Seul le service état civil / population est ouvert normalement en cette période particulière, pour les autres services il est impératif de prendre un rendez-vous avant de venir.

Permanences du service population - état civil et permis de conduire les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : www.vresse-sur-semois.be

PUBLICITÉS



Citoyenneté

Éditorial

du Bourgmestre

Chères Vressoises, Chers Vressois,

Après la pluie vient le beau temps ! Cette citation prend tout son sens en cette fin du mois de mai, et on ne boude pas son plaisir.

Commençons tout d'abord par (re) souhaiter un joyeux anniversaire à Monsieur Roland Titeux mis en avant dans cette édition du bulletin communal. Roland vous qui aimez rire, boire un (petit) verre, danser, merci pour cette joie de vivre que vous partagez autour de vous.

Bienvenue à Eloïse Bodet de Alle qui a rejoint tout récemment le conseil communal. Nul doute que sa motivation et ses compétences apporteront une aide précieuse pour la commune.

En plus des nombreux projets en cours dont je pourrai bientôt vous parler, nous avons la chance d'être une terre très fertile lorsqu'il s'agit d'événements de qualité. Pour en citer quelques-uns et non des moindre, la foule présente à la Brocante de l'Ascension à Nafraiture, au Procès des Sorcières à Sugny ou encore à Vresse à l'occasion de Vresse Village d'Art ne fait que confirmer l'intérêt que Vresse-sur-Semois suscite.

Manifestations festives, artistiques mais aussi sportives ! Les trails, marches Adeps, rallyes, courses cyclistes ne sont pas en reste. Tantôt très populaires, authentiques ou encore très physiques, tout le monde peut y trouver son compte. Cette variété de choix doit aussi faire germer en nous un état d'esprit tolérant. Ghandi a dit : « Je n'aime pas le mot tolérance, mais je n'en trouve pas de meilleur » Je partage entièrement cette citation. Personne ne détient la vérité. Je suis souvent interpellé par des habitants concernant l'une ou l'autre manifestation et les nuisances qu'elles peuvent occasionner. Dans l'immense majorité des cas, le dialogue suffit à rallier les causes. Je rappelle de bon cœur et insiste encore sur le fait que la totalité des décisions prises par le Conseil Communal et le Collège ont pour seul et unique but l'intérêt collectif. Je reste néanmoins à l'écoute pour toutes remarques constructives qui peuvent permettre une amélioration de la situation.

La Vita è Bella, bonnes vacances et à très bientôt !

Arnaud ALLARD
Votre Bourgmestre

Conseils

Séance du Conseil Communal du 23 février 2023

Présents :
Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**
Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, **Echevins,** Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS**
André ROBINET, Myriam LAURANT, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Eloïse BODET **(pt 2) Conseillers communaux.**
Dominique LEDUC, **directeur général**

Excusées : Mmes Renard
Absent : Pascal NEMERY

DEMISSION MANDAT CONSEILLER COMMUNAL / PASCAL NEMERY

Par courrier daté du 14 février, M. Pascal NEMERY fait part de sa décision de démissionner de son mandat de conseiller communal. Le Conseil est invité à acter cette démission.
Prend acte de la lettre du 14 février 2023 par laquelle Monsieur Pascal NEMERY, conseiller communal, fait part de sa décision de renoncer à ce mandat.

DEMISSION ELOISE BODET / CONSEILLERE CONSEIL ACTION SOCIALE

Prend acte de la démission de Mme Eloïse BODET de son mandat de conseillère de l'Action Sociale

DESIGNATION MEMBRE CONSEIL ACTION SOCIALE

Vu l'acte de présentation, par le groupe ECD de Mme Françoise HARDENNE, née le 14 avril 1957, domiciliée à Vresse-sur-Semois, Alle, rue des Perlins, 5.
Attendu que ladite présentation a été déclarée recevable après l'examen auquel il a été procédé **DECIDE** qu'est élue de plein droit conseillère de l'action sociale

Madame Françoise HARDENNE

Conformément à l'article L3122-1, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la présente délibération est soumise tutelle générale d'annulation.

2. PRESTATION SERMENT / SUPPLEANT

En suite du point précédent, le suppléant de M. Nemery est invité à prester le serment requis.
DECIDE d'admettre à la prestation du serment constitutionnel Mme Eloïse BODET dont les pouvoirs ont été vérifiés.

Ce serment est prêté immédiatement par le titulaire en séance du Conseil entre les mains du Président, dans les termes suivants :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Prend acte de la vérification des pouvoirs et de la prestation de serment et déclare installée dans ses fonctions de conseiller communal effectif Madame Eloïse BODET – précitée

3. PCS 2022 / APPROBATION DOSSIER JUSTIFICATION SUBVENTIONS

Comme chaque année, le Conseil communal est invité à arrêter le rapport financier du PCS (Plan de Cohésion Sociale)
DECIDE : à l'unanimité

- D'arrêter le compte de la fonction 84010 et 84011 et d'envoyer celui-ci à l'adresse
- pcs.actionsociale@spw.wallonie.be

D'approuver le rapport d'activités 2022

4. ORES / MARCHE DE TRAVAUX EN MATIERE D'ECLAIRAGE PUBLIC / RENOUVELLEMENT ADHESION CENTRALE D'ACHAT ORES ASSETS

La Commune est en devoir de faire entretenir son parc de points lumineux sur son territoire, voire de l'étendre ou de le modifier en fonction des besoins. Elle ne réalise pas elle-même ces travaux ni ces entretiens (changer les ampoules, éventuellement remplacer des supports, ...) Jusqu'à présent, elle les confiait à ORES, mieux équipé, via une centrale de marché.
L'adhésion à la centrale de marché est arrivée à terme et le conseil est invité à la renouveler.
DECIDE à l'unanimité

Article 1er: de renouveler l'adhésion de la commune à la centrale d'achat constituée par l'intercommunale ORES Assets, pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux d'éclairage public et ce pour une durée de 4 ans, renouvelable.

Article 2 : qu'il sera recouru pour chaque projet de renouvellement d'anciennes installations et/ou pour l'établissement de nouvelles installations aux entrepreneurs désignés par la centrale dans le cadre d'un marché pluriannuel ;

5. PATRIMOINE / PROLONGATION CONTRAT BAIL SITE ASTRID / HAMEAU DE CONRAD

Le 16 octobre 2001, le Conseil communal approuvait une convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrée 11ième division, section b, n*157, dans le but de moderniser et uniformiser les radiocommunications au profit des services de secours et de sécurité.
Astrid souhaite prolonger la location pour une durée de 6 ans et ce, conformément à l'article 4.1 de la convention.
DECIDE : à l'unanimité

De marquer son accord à la prolongation

6. POLLEC 2022 / ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION A L'APPEL A CANDIDATURE POLLEC 2022

Un appel à candidatures POLLEC 2022 a été lancé à destination des villes et des communes et des structures supra communales, afin de les soutenir dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans d'Actions pour l'Energie durable et le Climat (PAEDC).
L'appel POLLEC 2022 vise à inciter les pouvoirs locaux à Engager un(e) coordinateur(trice) en charge du PAEDC.
Pour les communes, le subside régional correspond à la valeur totale du coût des ressources humaines pour trois années de recrutement maximum, sur base d'un barème d'un agent universitaire (A1-RGB), avec 5 années d'ancienneté.
Le Collège communal a répondu à cet appel ; le Conseil doit néanmoins confirmer son engagement
DECIDE à l'unanimité

De marquer son accord sur l'introduction d'un dossier de candidature au Volet « Ressources humaines » de l'appel POLLEC 2022 et de déclarer que les renseignements mentionnés dans ce dossier de candidature et ses annexes sont exacts et complets ;

Art. 2.

De s'engager, pour autant que le dossier de candidature soit sélectionné, à :

1. Mandater M. Arnaud ALLARD, élu en charge du dossier POLLEC, à participer à un évènement d'information annuel organisé par le SPW ;

2. Mandater le coordinateur POLLEC communal [CPC] à participer à minimum 80 % des ateliers POLLEC régionaux ;

3. Utiliser le subside uniquement **pour les fins auxquelles celui-ci est attribué**, à savoir l'élaboration la mise en œuvre et le suivi de son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat [PAEDC] ;

4. À réaliser les missions décrites dans **l'annexe 2** jointe au présent appel et notamment à :

a. Mettre en place une **équipe POLLEC** au sein de l'administration ainsi qu'un **comité de pilotage ;**

b. Signer la Convention des Maires ou pour les communes disposant d'un PAEDC avec un objectif de réduction des émissions GES de moins 40 %, à renouveler leur engagement pour respecter les nouveaux objectifs de la Convention des Maires (Neutralité carbone en 2050) ;

c. Mettre en place une politique énergie climat. L'ensemble des démarches à réaliser dans ce cadre est détaillée dans le Guide pratique publié par la Wallonie et disponible sur le site http://conventiondesmaires.wallonie.be ;

Cela elle comprend notamment :

- Une phase de **diagnostic** (inventaire émission GES et bilan énergétique du territoire, bilan détaillé des consommations énergétiques du patrimoine communal, estimation du potentiel de développement des énergies renouvelables et d'efficience énergétique, évaluation de la vulnérabilité du territoire au changement climatique) ;
- Une phase de **planification** visant à établir un Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat ;
- Une phase de **mise en œuvre** (opérationnalisation et mise en place des actions du PAEDC, démarche de mobilisation locale participative, plan de communication…)
- Une phase de **monitoring** annuel.

5. À s'engager à **transmettre** à la Coordination régionale de la Convention de Maires l'ensemble des **livrables** listés à l'Annexe 2 jointe au présent appel ;

6. À communiquer activement autour de la politique énergie climat mise en place, notamment via les bulletins communaux, communiqués de presse, site web…

Art 3.

De s'engager à mettre en œuvre les actions définies dans le programme de travail annexé au dossier de candidature sachant que le soutien régional consiste uniquement à financer les ressources humaines dans le cadre de cet appel à projet. La commune s'engage en outre à rechercher activement d'autres subsides (régionaux ou autres) permettant de mettre en œuvre le cas échéant les actions du programme du travail.

7. INTERCOMMUNALE ECETIA / DECISION ADHESION

ECETIA est une intercommunale pure visant à accompagner les pouvoirs locaux dans l'optimisation de leur parc immobilier.
Elle vise à aider les communes dans les actions suivantes :

- Dresser un cadastre immobilier avec diagnostic et démarches à réaliser pour optimiser le parc immobilier
- Réaliser des quickscans énergétiques
- Proposer une réflexion sur chaque bâtiment
- Etudier et concevoir les travaux de la conception à la réalisation en passant par le financement
- Optimiser la structure juridique et financière du projet
- Jouer le rôle de centrale d'achat pour des marchés comme les assurances, les conseils juridiques, etc.

Coût de l'adhésion : une cotisation unique de 75 €
Le Conseil est invité à adhérer à cette intercommunale
DECIDE : à l'unanimité

Article 1er : décide d'adhérer aux secteurs « Immobilier », « Management opérationnel et Conseil externe » et «Promotion Immobilière Publique » de la société coopérative ECETIA Intercommunale et de souscrire au capital à raison de :

a. une part « I1 » d'une valeur unitaire de 25,00 € ;
b. une part « M » d'une valeur unitaire de 25,00 € ;
c. une part « P » d'une valeur unitaire de 25,00 €.

Article 2 : approuve, à cette fin, les termes de la convention de cession de parts proposée par Ecetia Real Estate.
Article 3 : décide d'inscrire un montant de 75,00 € au service extraordinaire du budget communal pour l'exercice 2023 lors de la prochaine modification budgétaire.

8. PRIMES COMMUNALES / REVISION REGLEMENTS

Notre commune octroie différentes primes :

- Naissance
- Achat et construction d'une habitation
- Embellissement de façade
- Placement de chauffe-eau solaire
- Création de gîtes

Il est bon de se pencher sur l'opportunité d'actualiser les différents règlements voire de les maintenir.
DECIDE :
De ne plus accorder de prime au placement de chauffe-eau et à la création de logements touristiques.
De créer un groupe de travail chargé de réfléchir sur un nouveau règlement ;
De déléguer Mmes Bodet et Laurant, MM Allard, Théret, Wilemme pour faire partie de ce groupe de travail

9. PATRIMOINE / ACQUISITION PARCELLES BOISEES A MOUZAIVE ET LAFORET / DECISION DE PRINCIPE

La famille Liégeois (Michèle, Christiane et Jean Noël), propriétaire des parcelles A 1128k de 6a 80ca (Laforêt) et A 429e de 9a 10ca (Mouzaive), les a proposées à la commune ; sises en zone forestière au plan de secteur et en zone Natura 2000, elles sont enclavés dans les parcelles communales aussi bien du côté de Laforêt que du côté de Mouzaive ;
Le DNF a émis un avis favorable à leur acquisition et les a estimées à 127,00€, somme que les Consorts Liégeois ont acceptée.
Le Conseil est donc invité à émettre un avis de principe FAVORABLE et en cas d'avis favorable,

à décider d'envoyer le dossier au Comité d'Acquisition de Namur
DECIDE : à l'unanimité
D'émettre un avis de principe FAVORABLE ou DEFAVORABLE et en cas d'avis favorable, d'envoyer le dossier au Comité d'Acquisition de Namur

10. MARCHE DE SERVICES / MISSION MAITRE D'OUVRAGE pour les travaux d'égouttage et de réfection de voirie rue du Petit Monceau à Alle / PIC 2022-2024 / Convention

Au cours du conseil de décembre 2022, vous avez décidé de confier la mission d'étude et rédaction des fiches projets dans le cadre du Plan d'Investissement 2022/2024 au bureau d'étude INASEP.
Il convient maintenant de confier la mission de maître d'ouvrage pour les travaux d'égouttage et de réfection de voirie rue du Petit Monceau à Alle comprenant de l'égouttage cofinancé par la SPGE.
Les missions suivantes seront confiées :

- Etude d'un projet de voirie complexe et/ou avec égouttage et/ou avec distribution d'eau
- Direction de chantier de voirie-égouttage-distribution d'eau
- Assistance administrative du projet
- Coordination sécurité projet
- Coordination sécurité changer VEG
- Gestion et traçabilité des terres polluées

Le Collège communal vous propose d'attribuer cette mission à l'intercommunale INASEP.

A l'unanimité,
DECIDE de confier au service d'Etudes de l'INASEP l'étude, la conception, la direction des travaux et la coordination sécurité pour les voiries dans le cadre du projet d'égouttage et réfection de voire rue du Petit Monceau à Alle-sur-Semois dans le cadre d'un marché In House.
DECIDE d'inscrire la dépense pour couvrir le paiement de ces services, estimée à 69.619,32 euros TVAC au budget extraordinaire 2023 (421/732-60 – projet 20230011).

11. CREATION DE DEUX SENTIERS / DECISION DE PRINCIPE

L'ADL Bièvre, Vresse-sur-Semois propose la création de 2 liaisons de sentiers de promenades (entourées en rouge sur les figures) :
La première pour créer une petite boucle dans Kelhan en permettant un raccourci de la promenade 42-La table des fées. Ceci permet de proposer une petite boucle de 2,5 km depuis le parking de la nouvelle passerelle. La passerelle étant éphémère, cette petite boucle permet de proposer une activité au public familial durant la période creuse.
Le second tronçon vise à sécuriser la promenade 18-Le Sautou qui passe par le point de vue du Jambon. La création de ce sentier permettra d'éviter un passage de 600 mètres le long de la nationale 935.
Le Conseil est invité à prendre une décision de principe qui sera le début de la procédure de reconnaissance.
DECIDE à l'unanimité
D'émettre un avis favorable de principe et d'entamer la procédure de reconnaissance de ces sentiers ;

12. Mise en oeuvre des actions de protection des prises d'eau de "Bertrand Fontaine", "Pré des douves", "Nanquerette","Sautru" et "Repèchai" - Approbation des conditions

Le Conseil communal a approuvé les investissements concernant la protection des captages.
Vous êtes donc invité à arrêter les conditions d'un marché de service pour la mise en œuvre des actions de protection des prises d'eau de « Bertrand Fontaine, « Pré des Douves », « Nanquerette », « Sautru » et « Repèchai »
L'estimation de la dépense est calculée à 55.085,40 € HTVA et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.
DECIDE à l'unanimité
Article 1er :
D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-08/830 et le montant estimé du marché "Mise en oeuvre des actions de protection des prises d'eau de "Bertrand Fontaine", "Pré des douves", "Nanquerette","Sautru" et "Repèchai"", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par

les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 55.085,40 € hors TVA ou 66.653,33 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

13. Etanchéité de deux cuves Bertrand Fontaine : Approbation des conditions et du mode de passation

Le Conseil communal a approuvé les investissements concernant les travaux châteaux d'eau

Vous êtes donc invité à arrêter les conditions d'un marché de service pour L'étanchéité de deux cuves Bertrand Fontaine.

L'estimation de la dépense est calculée à 24.048,00 € HTVA et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

DECIDE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-40/812 et le montant estimé du marché "Etanchéité de deux cuves Bertrand Fontaine", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 24.048,00 € hors TVA ou 29.098,08 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

14. Acquisition de box pour compteurs 2023-2025 - Approbation des conditions et du mode de passation

Le marché porte sur la fourniture et la livraison à Vresse durant 3 ans, l'acquisition de box pour compteurs 2023-2025. Une commande de 20 box pour compteur simple et de 2box pour compteur double minimum sera passée par année de marché.

L'estimation de la dépense est calculée à 44.400,00 € HTVA (minimum pour les 3 années de marché) et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

DECIDE : à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-07/829 et le montant estimé du marché "Acquisition de box pour compteurs 2023-2025", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 44.400,00 € hors TVA ou 53.724,00 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

15. Acquisition de supports pour compteurs 2023-2025 - Approbation des conditions et du mode de passation

Le marché porte sur la fourniture et la livraison à Vresse durant 3 ans, l'acquisition de supports pour compteurs 2023-2025. Une commande minimum de 120 supports en 1'', 3 supports en 1,5'', et 2 supports en 2'' sera passée par année de marché.

L'estimation de la dépense est calculée à 37.500,00 € HTVA (minimum pour les 3 années de marché) et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable

DECIDE : à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-13/835 et le montant estimé du marché "Acquisition de supports pour compteurs 2023-2025", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 37.500,00 € hors TVA ou 45.375,00 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

16. POURSUITE ORGANISATION SEANCES DECENTRALISEES DU CONSEIL COMMUNAL

Après un an d'expérience, il est opportun de faire le point sur la poursuite de la décentralisation des séances du conseil communal

DECIDE à l'unanimité

De ne plus organiser les séances de Conseil communal en décentralisation.

Séance du Conseil Communal du 30 mars 2023

Présents :
Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**
Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevins,** Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS** André ROBINET, Myriam LAURANT, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Eloïse BODET, **Conseillers communaux.**
Dominique LEDUC, **directeur général**

Le Conseil,

Approuve le procès-verbal de la séance du 23 février 2023

1.. PARC NATUREL DE L'ARDENNE MERIDIONALE / GROUPE ACTION LOCALE / ADHESION STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL / LEADER 2023 2027

Notre Conseil communal est invité à adhérer à la stratégie de développement local dans le cadre de Leader 2023 2027
LEADER est un **outil de développement territorial** qui est partagé par plusieurs communes, afin d'affirmer le caractère multifonctionnel des zones rurales. Cet outil intervient dans le cadre du Plan Stratégique wallon pour la Politique Agricole Commune (PSwPAC) 2023-2027.
Le but du programme LEADER = Faire émerger et soutenir financièrement des projets de développement local, grâce à des crédits de l'Union Européenne (le Fonds européen Agricole pour le Développement Rural = FEADER).
Pour ce faire, le programme LEADER doit répondre à l'objectif spécifique (SO8 du règlement européen) suivant :

- Promouvoir l'emploi, la croissance, l'égalité entre les sexes, notamment la participation des femmes à l'agriculture, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie circulaire et la sylviculture durable

Ainsi qu'à l'objectif transversal de :

- Moderniser le secteur par la promotion et le partage des connaissances, l'innovation et la numérisation dans l'agriculture et les zones rurales, et de favoriser leur adoption.

Ces deux grands objectifs visent à satisfaire les besoins régionaux identifiés dans le Plan Stratégique wallon pour la Politique Agricole Commune (PSwPAC) 2023-2027 :

- Améliorer l'attractivité des zones rurales

- en répondant aux besoins de la population en préservant les services et commerces existants et en favorisant la création de services répondant aux besoins nouveaux, par exemple ceux liés au vieillissement de la population
- en préservant et en améliorant le cadre de vie des populations rurales
- en encourageant le développement du numérique
- en encourageant l'innovation, y compris sociale, la mutualisation et la coopération entre les acteurs des territoires ruraux

- Encourager le développement du tourisme rural
- Encourager le développement et l'utilisation des outils numériques

Madame Hélène **PONCIN** viendra présenter le projet qui sera soumis à la décision du Conseil communal.



DECIDE : à l'unanimité
Article 1 : d'approuver la Stratégie de Développement Local (SDL) portée par le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale dont le budget s'élève à 1.784.357 euros.

	Fiche-Projet	Coût total
1	**Coordination**	**342.000 €**
2	**Agriculture** - « Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine »	**406.307 €**
3	**Action sociale** – « Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges »	**413.050 €**
4	**Tourisme/Patrimoine** - « Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire »	**339.800 €**
5	**Forêt** – « Plus d'interconnexions locales pour une filière prospère »	**118.840 €**
6	**Energie** – « Utilisation rationnelle et durable de l'énergie : l'information pour passer à l'action »	**112.440 €**
7	**Coopération interterritoriale** - « Le sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne – la suite »	**51.920 €**
	Total	**1.784.357 €**

Cette SDL reprend les projets suivants :

Article 2 : de marquer son accord pour le dépôt de ladite SDL auprès du SPW-ARNE au plus tard le 21 avril 2023.

Article 3 : de s'engager à soutenir financièrement, solidairement avec les autres communes du territoire, la part locale de 10% prévue dans le plan de financement de la programmation.

Le co-financement de la part locale est établi sur base d'une clé de répartition solidaire ainsi qu'au pro-rata du nombre d'habitants et de la superficie de chaque commune.

La moitié du montant total du co-financement est répartie équitablement entre les neuf communes. L'autre moitié est répartie suivant le % moyen obtenu par chaque commune cumulant superficie et nombre d'habitant au regard de la superficie totale et du nombre d'habitant total du territoire .

Localité	Superficie en ha	Nombre d'habitants au 01.01.2023	% de la superficie du PN	% de la population du PN	% moyen
chiffres officiels SPW ARNE: www.ibz.rrn.fgov.be/be/fr/population/statistiques-de-population/					
Arrondissement de Neufchâteau - Province de Luxembourg					
Bertrix	13.770	8.995	14.58%	24.39%	19.48%
Bouillon	14.908	5.398	15.78%	14.64%	15.21%
Daverdisse	5.640	1.417	5.97%	3.84%	4.91%
Herbeumont	5.880	1.716	6.22%	4.65%	5.44%
Paliseul	11.295	5.513	11.96%	14.95%	13.45%
Wellin	6.751	3.185	7.15%	8.64%	7.89%
Arrondissement de Dinant - Province de Namur					
Bièvre	10.959	3.469	11.60%	9.41%	10.50%
Gedinne	15.155	4.681	16.04%	12.69%	14.37%
Vresse-sur-Semois	10.104	2.503	10.70%	6.79%	8.74%
TOTAUX	**94.462**	**36.877**	**100%**	**100%**	**100%**

Les parts communales annuelles sont établies comme suit et sont prévues durant la totalité de la programmation (2024-2027) :

durée: 4 ans
Part projets LEADER (GAL) : programmation 2024-2027
La part locale totale représente 10% du subside LEADER de la programmation 2024-2027 qui s'élève au total à (*)

1.784.357 €	(*) pour les 4 années à 178.436 €	par an à 44.609 € (de 2024 à 2027 inclus)

1.784.357 € *10% arrondi

Arrondissement de Neufchâteau - Province de Luxembourg	
Bertrix	6.824.22 €
Bouillon	5.870.78 €
Daverdisse	3.572.67 €
Herbeumont	3.691.42 €
Paliseul	5.479.00 €
Wellin	4.238.51 €
Arrondissement de Dinant - Province de Namur	
Bièvre	4.821.19 €
Gedinne	5.683.10 €
Vresse-sur-Semois	4.428.11 €
TOTAL	**44.609.00 €**

Méthode de calcul : 1/2 du total annuel /9
+ 1/2 du total annuel *% communal

2. INTERCOMMJUNALE IMIO / ASSEMBLEE GENERALE / APPROBATION ORDRE DU JOUR

L'assemblée générale d'Imio se tiendra le 23 mai prochain à 18h00 dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel à Suarlée. Le Conseil est invité à approuver son ordre du jour résumé comme suit :

- Présentation et approbation des comptes 2022 et du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
- Décharge aux administrateurs ;
- Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes.

DECIDE :

D'approuver à l'unanimité, les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'IMIO du 23 mai 2023

Article 2.- de charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente décision.

Article 3.- de transmettre la présente délibération à l'intercommunale IMIO.

3. INTERCOMMUNALE ORES ASSETS / EXTENSION AFFILIATION JUSQUE 2045

Notre commune est affiliée à l'intercommunale Ores Assets depuis sa constitution en 2013 par la fusion de 8 intercommunales dont Ideg,....
Son terme statutaire était initialement fixé à 2025. En juin 2017, l'AG d'Ores Assets l'a prorogé jusqu'en 2045 ; il convient donc pour la commune de prolonger son affiliation jusqu'à cette date.

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver à la majorité suivante, l'extension jusqu'en 2045 de l'affiliation de la commune à l'intercommunale ORES Assets
- de charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Copie de la présente délibération sera transmise à l'intercommunale précitée.

4. INTERCOMMUNALE ECETIA / DESIGNATION 5 DELEGUES

Au cours de sa dernière séance, le Conseil décidait de s'affilier à l'intercommunale ECETIA ; Il lui appartient maintenant de désigner 5 de ses membres afin de le représenter lors des assemblées générales.

DECIDE :

De designer Mmes Eloïse Bodet, Myriam Laurant, Pascaline Renard et MM Arnaud Allard et David Duruisseau

De transmettre un exemplaire de cette délibération à l'Intercommunale

5. Création/Aménagement d'une aire multisports à Bohan - Approbation dossier projet

Le 27 octobre 2022 le Conseil Communal a été amené à examiner et approuver le dossier d'avant-projet pour la création et l'aménagement d'une

aire multisports à Bohan afin de valider et obtenir les subsides auprès du pouvoir subsidiant, SPW Infrastructures ;
Un accord de principe sur l'avant-projet a été délivré en date du 18/01/2023 ;
Il est proposé au Conseil d'examiner et d'approuver le projet finalisé par le bureau Impact en date du 17 mars 2023 afin de pouvoir le présenter auprès du pouvoir subsidiant, SPW Infrastructures pour obtenir une promesse ferme sur l'octroi des subsides ;
ARRETE à l'unanimité
Article 1er :
D'approuver le cahier des charges N° CSC2019/39-800/2022 et le montant estimé du marché "Création/Aménagement d'une aire multisports à Bohan", établis par l'auteur de projet, IMPACT SPRL, rue des chasseurs ardennais 32 à 6880 Bertrix. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 292.299,81 € hors TVA ou 353.682,77 €, 21% TVA comprise.
Article 2 :
De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

6. Création/Aménagement d'une aire multisports à Sugny - Approbation dossier projet

Le 27 octobre 2022 le Conseil Communal a été amené à examiner et approuver le dossier d'avant-projet pour la création et l'aménagement d'une aire multisports à Sugny afin de valider et obtenir les subsides auprès du pouvoir subsidiant, SPW Infrastructures ;
Un accord de principe sur l'avant-projet a été délivré en date du 18/01/2023 ;
Il est proposé au Conseil d'examiner et d'approuver le projet finalisé par le bureau Impact en date du 17 mars 2023 afin de pouvoir le présenter auprès du pouvoir subsidiant, SPW Infrastructures pour obtenir une promesse ferme sur l'octroi des subsides ;
ARRETE à l'unanimité
Article 1er :
D'approuver le cahier des charges N° CSC2019/38-801/2022 et le montant estimé du marché "Création/Aménagement d'une aire multisports à Sugny", établis par l'auteur de projet, IMPACT SPRL, rue des chasseurs ardennais 32 à 6880 Bertrix. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 320.000,68 € hors TVA ou 387.200,82 €, 21% TVA comprise.
Article 2 :
De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

7. FABRIQUE D'EGLISE DE BOHAN / APPROBATION BUDGET 2023

Le Conseil communal est invité à approuver le budget 2023 de la Fabrique d'église de Bohan ; il se résume comme suit
Recettes et dépenses : 21 401,79 €
Part communale : 19 359,83 €
ARRETE :
Article 1er : Le budget de l'établissement cultuel « Fabrique d'église de Bohan », pour l'exercice 2023, voté en séance du Conseil de fabrique du 02/09/2022, est approuvé à l'unanimité

8. FABRIQUE EGLISE ALLE / MOUZAIVE APPROBATION COMPTE 2021

Le 6 février dernier, le Conseil de Fabrique de Alle – Mouzaive arrêtait son compte 2021 résumé comme suit :
Recettes : 28 171,50 €
Dépenses : 14 949,41 €
Excédent : 13 222,09 e
Part communale : 13 462,00
Le Conseil est invité à approuver ce compte.
DECIDE à l'unanimité
Article 1er : Le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de Alle-Mouzaive, pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique du 06/02/2023, est approuvé à l'unanimité comme suit :

9. Acquisition d'un appareil de détection de fuite - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est proposé au Conseil d'examiner et d'approuver le cahier des charges relatif à l'achat d'un appareil de détection de fuite.

L'estimation de la dépense est calculée à 16.528,93€ HTVA et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-39/811 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un appareil de détection de fuite", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 16.528,93 € hors TVA ou 20.000,01 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

10. Acquisition de pièces pour le réseau de distribution d'eau - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est proposé au Conseil d'examiner et d'approuver le cahier des charges relatifs à l'acquisition de pièces pour le réseau de distribution d'eau.

L'estimation de la dépense est calculée à 47.330,38 € HTVA et le mode de marché proposé est la procédure négociée directe avec publication préalable.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-17/840 et le montant estimé du marché "Acquisition de pièces pour le réseau de distribution d'eau", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 47.330,38 € hors TVA ou 57.269,76 €, 21% TVA comprise.

11. MISE A DISPOSITION SCENE / APPROBATION REGLEMENT

En décembre dernier, le Conseil communal décidait de l'acquisition d'une scène ; il convient maintenant de définir des conditions de mise à disposition des associations locales.

DECIDE :

- La demande de mise à disposition de la scène devra impérativement intervenir au minimum 1 mois avant la manifestation ; à défaut, la demande sera refusée.
- Le demandeur versera une caution de 600 € ; cette caution sera conservée en cas de dégradation à la bâche, à l'infrastructure mais aussi disparition de pièces ;
- Les montages et démontages ont lieu les jours et heures fixés par le service technique.
- Tant au montage qu'au démontage, le demandeur mettra 4 personnes valides et d'action à disposition de l'ouvrier communal qui sera chargé de leur dispenser les consignes.
- A défaut de la présence de 4 personnes d'action aux heures fixées, le montage n'aura pas lieu. Si les personnes ne sont pas présentes au démontage, la scène sera démontée par le personnel communal ; la caution ne sera pas rendue et la scène ne sera pas mise à disposition au cours des 3 années suivantes.
- La scène ne pourra être installée que sur un terrain plat, dur et accessible en camion.
- Qu'il n'est pas question de mettre la scène à disposition à l'extérieur de la commune

Le présent règlement pourra être revu après sa mise à l'épreuve.

12. RECRUTEMENT AGENT COMMUNAL / FIXATION CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET PROFIL DE FONCTION

Notre agent communal chargé de l'entretien des bâtiments communaux, au niveau notamment du chauffage, de l'électricité et des sanitaires, a sollicité une pause carrière.

Le Conseil est dès lors invité à arrêter les conditions de recrutement d'un nouvel agent et à définir le profil de fonction.

DECIDE

De marquer son accord au recrutement d'un ouvrier

De fixer les conditions de recrutement comme suit :

- Etre belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- être âgé(e) de 18 ans accomplis ;
- réussir un examen permettant d'apprécier les aptitudes générales du candidat, sa maturité, ses connaissances;
- Etre titulaire du permis de conduire, au minimum de type B
- Statut contractuel A P E

Citoyenneté

Séance du Conseil Communal du 27 avril 2023

Présents :
Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président** Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevins**, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Eloïse BODET, **Conseillers communaux.**
Dominique LEDUC, **directeur général**

Excusées : Mmes Maroit, Laurant et M. Robinet



1. CPAS / APPROBATION COMPTE 2023

Le 6 avril dernier, le Conseil de l'Action Sociale approuvait son compte 2022 ; il se résume comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	1.664.633,35	38.897,56	1.703.530,91
- Non-Valeurs	1.315,55	0,00	1.315,55
= Droits constatés net	1.663.317,80	38.897,56	1.702.215,36
- Engagements	1.636.053,96	34.341,48	1.670.395,44
= Résultat budgétaire de l'exercice	27.263,84	4.556,08	31.819,92
Droits constatés	1.664.633,35	38.897,56	1.703.530,91
- Non-Valeurs	1.315,55	0,00	1.315,55
= Droits constatés net	1.663.317,80	38.897,56	1.702.215,36
- Imputations	1.636.053,96	34.341,48	1.670.395,44
= Résultat comptable de l'exercice	27.263,84	4.556,08	31.819,92
Engagements	1.636.053,96	34.341,48	1.670.395,44
- Imputations	1.636.053,96	34.341,48	1.670.395,44
= Engagements à reporter de l'exercice	0,00	0,00	-0,00

Le Conseil communal est invité à exercer son devoir de tutelle et approuver ce compte
Entendu M. Dupont, Directeur financier du CPAS ;
DECIDE : à l'unanimité
D'approuver le compte 2022 du CPAS

2. FINANCES COMMUNALES / COMPTE 2022 / APPROBATION

Le Conseil est invité à approuver le compte 2022,
DECIDE
À l'unanimité des membres présents
Art. 1er
D'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2022:

Bilan	Actif	Passif
	61.898.318.67 €	60.883.050.86 €

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	7.109.935,11 €	8.525.452,05 €	1.415.516,94 €
Résultat d'exploitation (1)	6.752.323,38 €	8.896.933,67 €	2.144.610,29 €
Résultat exceptionnel (2)	2.400.427,16 €	1.271.084,68 €	-1.129.342,48 €
Résultat de l'exercice (1+2)	9.152.750,54 €	10.168.018,35 €	1.015.267,81 €

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	10.018.796,21 €	2.096.834,69 €
Non Valeurs (2)	254.904,91 €	2,00 €
Engagements (3)	8.719.143,50 €	5.358.631,79 €
Imputations (4)	8.534.862,36 €	2.656.668,08 €
Résultat budgétaire(1 – 2 – 3)	1.044.747,80 €	-3.261.799,10 €
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	1.229.028,94 €	-559.835,39 €

3. FINANCES COMMUNALES / MODIFICATIONS BUDGETAIRES N°1 / APPROBATION

Les premières modifications du budget communal 2023 sont soumises à votre approbation ; elles sont jointes en annexe

DECIDE

À l'unanimité des membres présents

Art. 1er

D'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2023 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	8.240.646,30	9.790.094,67
Dépenses totales exercice proprement dit	8.104.140,73	7.288.312,98
Boni / Mali exercice proprement dit	136.505,57	2.501.781,69
Recettes exercices antérieurs	1.046.906,29	0,00
Dépenses exercices antérieurs	0,00	3.314.143,72
Prélèvements en recettes	190.000,00	1.346.500,45
Prélèvements en dépenses	256.917,04	534.138,42
Recettes globales	9.477.552,59	11.136.595,12
Dépenses globales	8.361.057,77	11.136.595,12
Boni / Mali global	1.116.494,82	0,00

2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer) [En cas de modifications par rapport au budget initial ou par rapport aux modifications budgétaires précédentes]

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle
CPAS		
Fabriques d'église -Nafraiture -Orchimont -Bohan	19361,60 5992,63 19359,83	

4.FIXATION PRIX DE L'EAU / APPROBATION PLAN COMPTABLE

Comme prévu dans le Code de l'Eau, le Conseil communal est invité à approuver le plan comptable qui permet de calculer le coût vérité de l'eau.

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver le plan comptable précité et d'arrêter le CVD à 3,71 €/m³.

La présente délibération et le plan comptable, de même que la carte de visite du distributeur, seront transmis au comité de contrôle de l'eau pour avis

5.VENTE DE BOIS / AJOUT CONDITION PARTICULIERE

Le Collège vous invite à ajouter une condition au cahier des charges de vente de bois : Le long des voies, chemins et sentiers de promenade, les branches devront, soit disparaitre du parterre de la coupe, soit être rassemblées aux pieds d'arbres restants de manière à être le moins visibles possible des voies, chemins et sentiers.

Cette décision appartient au Conseil.

DECIDE à l'unanimité

D'ajouter l'article suivant aux conditions régissant les ventes de bois réservés aux habitants : Le long des voies, chemins et sentiers de promenade, les branches devront, soit disparaitre du parterre de la coupe, soit être rassemblées aux pieds d'arbres restants de manière à être le moins visibles possible des voies, chemins et sentiers.

6. PATRIMOINE / AVIS DE PRINCIPE / DEMANDE ACQUISITION TERRAIN / CHAIRIERE / VINCENT MARTIN

Le 31 mars 2022, le Conseil communal examinait la demande de Monsieur Vincent MARTIN qui sollicitait l'acquisition du terrain cadastré section B N°311 à Chairière situé à proximité de l'église et actuellement en nature de terre vaine et vague et étant un talus en forte déclivité ; le demandeur avait comme projet d'aménager ce terrain en verger.

Le projet a été soumis à enquête publique qui n'a suscité aucune réaction.

Le Conseil est donc invité à approuver le projet d'acte dressé par le Notaire.

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver le projet d'acte présenté

7. Achat piquets pour protection plantations par les chasseurs - Approbation des conditions

Le marché porte sur fourniture de piquets en résineux effilés traités autoclave et chêne de plusieurs dimensions destinés à la protection des plantations par les chasseurs.

L'estimation de la dépense est calculée à 8787,00 € HTVA et le mode de marché proposé est la facture acceptée (marchés publics de faible montant).

Le Conseil Communal est invité à arrêter les conditions du marché.

DECIDE : à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver la description technique N° CSC2023-22/845 et le montant estimé du marché "Achat piquets pour protection plantations par les chasseurs", établis par le Service Travaux. Le montant estimé s'élève à 8.787,00 € hors TVA ou 10.632,27 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant).

Article 3 :

De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 640/721-55 (n° de projet 20230016).

8. Entretien du lac de Chalay à Sugny - Approbation des conditions

Le Conseil communal a approuvé les investissements concernant l'aménagement du Lac Chalay à Sugny.

Vous êtes donc invité à arrêter les conditions d'un marché de travaux pour « L'entretien du lac de Chalay à Sugny »

L'estimation de la dépense est calculée à 9.550,00 € HTVA et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-34/806 et le montant estimé du marché "Entretien du lac de Chaley à Sugny", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 9.550,00 € hors TVA ou 11.555,50 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

TRAVAUX

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT SUR LES DIFFÉRENTS CHANTIERS EN COURS DE RÉALISATION :

Salle du collège



Citoyenneté

Réfection du Pont du Tram à Nafraiture









Réfection des voiries de Chairière

Zone de Police

Vous prévoyez de partir en vacances prochainement ? La Police veille !



- Signalez-le en complétant un formulaire, disponible dans chaque Poste de votre Zone de Police : nos équipes assureront ainsi des patrouilles régulières autour de votre habitation, et ce, durant votre période d'absence.
- Conseil judicieux : veillez à faire relever votre courrier par une personne de confiance, donnez des signes de présence (ex : minuteurs sur certaines lampes, faire tondre votre pelouse, ...)
- Ne communiquez pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux, et ne publiez pas les photos trop rapidement !
- Bonnes vacances !



Heures d'ouverture des différents postes d'accueil de la Zone de Police Houille-Semois

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BEAURAING		08h00 – 17h00			08h00 – 17h00
GEDINNE	08h00 – 17h00				
BIEVRE			08h00 – 17h00		
VRESSE				08h00 – 17h00	

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez prendre rendez-vous au : 061/24 24 00

En cas d'urgence : 112

Dans le rétro - BeWapp

La 9ème édition du Grand Nettoyage, organisé par Be WaPP, partout en Wallonie.

Le Grand Nettoyage est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de façon durable

Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse, entreprises et



associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Organisé du 23 au 25 mars 2023, la Commune de Vresse-sur Semois a tenu à participer activement à cette opération et à mobiliser tous les citoyens (écoles, jeunesses, associations, le personnel communal, ...).



Objectif une commune 100% nettoyée !

En collaboration avec la zone de police Houille Semois, nous sommes partis à l'assaut des rues de la commune pour traquer le moindre déchet!

Le vendredi 24 mars ce sont les écoles qui ont participé à l'opération. Les élèves de maternelle et primaire sont partis à la chasse aux détritus dans leur village.

Le samedi 25 mars était organisée une matinée « Grand nettoyage » des rues qui a rassemblé à nouveau quelques dizaines de personnes toutes générations confondues. Au terme de cette matinée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un pain saucisse offert en remerciement de cette belle initiative. Après l'effort le réconfort !

Au total pas moins de 59 sacs bleus PMC et 67 sacs poubelles qui ont été récoltés !

Une belle opération solidaire et bénévole pour finalement en être les premiers bénéficiaires avec une commune plus propre.

Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2024.

D'ici là, si vous en avez assez de voir des déchets



qui trainent le long des rues de votre quartier et avez quelques heures disponibles, organisez un ramassage de déchets et participez activement à l'amélioration de la propreté de vos lieux de vie

Rassemblez quelques amis, voisins ou membres de votre famille et inscrivez votre ramassage sur le site. Be WaPP vous soutient et vous fournit gratuitement le matériel nécessaire pour passer à l'action ! https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/jorganise-un-ramassage/

Une commune propre est une commune où l'on se sent bien !

CONCOURS

HABITATION FLEURIES

Reglement

Il est organisé, sur tout le territoire de la commune, un concours destiné à embellir l'environnement. Cette année, vu les circonstances, il a été décidé de ne pas fixer de thème bien précis mais bien de laisser courir votre imagination afin que votre façade soit la plus belle.

Participants

1. Toute personne domiciliée ou ayant une seconde résidence ou un commerce et toute association dans l'entité de Vresse-sur-Semois peut participer au concours Habitations fleuries.

2. Une seule inscription par bâtiment et espace fleuri

3. Est déclaré participant au concours toute personne ayant déposé son bulletin de participation à l'Administration communale avant le 23 juin 2023 à 16 h 00. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

4. Le jury tiendra compte des critères suivants :

- L'originalité de la décoration
- Esthétique générale, harmonie des couleurs et des formes, compléments décoratifs ;
- Diversité des espèces ;
- Propreté des lieux et santé des plantes.

5. Les participants autorisent que les photos soient prises pour la projection d'un diaporama, pour la publication dans le bulletin communal d'information, sur le site de la commune ou encore via la presse.

6. Les prix seront attribués par catégorie. Ils consisteront en des bons d'achat à valoir dans les commerces locaux.

Jury

1. Le jury pourra procéder à la visite du 1er juillet 2023 au 31 août 2023

2. Les membres du jury et du Conseil communal ne peuvent participer au concours.

3. Le jury sera seul juge en cas de litige



PUBLICITÉS

Portrait

Au Bon Jambon - Boucherie André – Van Iseghem à Alle

Quel plaisir pour une commune de voir un commerce repris par des jeunes du cru !

Et ce n'est pas n'importe quel commerce puisqu'il s'agit d'une boucherie ; un fameux challenge pour eux d'autant plus qu'il s'agissait d'une boucherie renommée pour sa qualité !



Le défi était d'importance mais il n'a pas fait peur à Marine et à Pierre.

Après des études de secondaire à l'Institut Sainte Marie à Bouillon et à Carlsbourg où elle a rencontré Pierre, Marine a travaillé dans la ferme familiale à Noirefontaine avant de prendre un emploi à la boucherie Petitjean à Recogne tout en suivant des cours à l'IFAPME à Libramont , c'est à la boucherie Petitjean que Marine a découvert et apprécié le travail dans une boucherie ; préparer les plats, servir la clientèle, nettoyer n'ont plus de secret pour Marine

Pierre, enfant de Nafraiture où il grandit, a suivi des cours de sylviculture à Carlsbourg ; la gestion forestière mais aussi la chasse et la pêche n'ont plus de secrets pour lui. Après une première année de travail pour l'asbl S.A.S. (Sites Archéologiques de la Semois) Pierre a rejoint la boucherie Martin à Naomé où il a appris les ficelles du métier ; la découpe de la viande, il connait sur le bout des doigts

C'est donc fort d'une expérience au sein de deux boucheries réputées et appréciées que Marine et Pierre ont relevé ce défi ;

Outre la viande traditionnelle que l'on trouve dans toutes les bonnes boucheries, comme du porc, du bœuf ou de l'agneau, Marine et Pierre vous proposent des mets préparés qui raviront vos papilles ; feuilletés à la viande, couscous, tourtes ardennaises, feuilletés jambon – fromage, carbonnades à la flamande, nouilles royales, chicon gratin, vol au vent, blanquette de veau, tartiflettes, hachis parmentier, ne sont que des exemples

Cerise sur le gâteau, Marine et Pierre proposent ces produits de qualité avec de la viande issue de la région. L'agneau de votre terroir » à Ohey et Nafraiture (Mathéo Dury de la ferme de la Yauge) Il s'agit d'un élevage d'agneaux charollais pour Antoine et d'un élevage de Texel Français pour Mathéo. Ce sont des agneaux locaux nourris avec des produits en circuit court comme du méteil, des céréales,... Le Charollais et le Texel figurent parmi les meilleures races bouchères. On obtient des agneaux lourds sans excès de gras.

Les porcs proviendront de chez Luc Leonard à Noirefontaine ; son élevage se compose d'un croisement de la race Duroc et de la race Landrace.

Le veau viendra aussi de l'élevage de Recogne tandis que le bœuf provient de la ferme de la Yauge à Nafraiture où Jérôme Dury et Marie-Laure Lambot ont un élevage de Blanc-Bleu-Belge.

Le début de leur entreprise fut une véritable réussite. **Pour vous remercier et vous accueillir dans une amniance plus conviviale et faire davantage connaissance, Marine et Pierre vous invitent à prendre le verre l'amitié le dimanche 25 juin 2023 dès 11h00**

Vous avez encore un doute ? Une visite s'impose au 32, rue la Ringe à Alle ou consultez la page facebook ; Au Bon Jambon ,Boucherie André -Van Iseghem

Goûter, c'est y revenir !

Enfin, il est toujours plus prudent et conseillé de réserver sa commande en appelant le

061/50.03.20

Un centenaire à Sugny

Roland Titeux fête ses 100 ans !

Dimanche 7 mai 2023, une grande fête était organisée pour célébrer le centième anniversaire de **Roland Titeux** !



Né le 02 mai 1923 à Gespunsart, Roland a vécu la plus grande partie de sa vie à Sugny dans son actuelle maison qu'il a rénovée de ses mains pour en faire la maison familiale.



Roland a travaillé à la gendarmerie pendant 33 ans ; de 1946 à 1979. Actif au maquis de Ranhissart pendant la guerre, il a également été secrétaire de la fraternelle des Anciens Combattants de Sugny pendant 43 ans et reste un fidèle des commémorations patriotiques.

La femme de Roland, Georgette, est décédée en 2014 à l'âge de 93 ans. Après une si longue vie commune, Roland, toujours très amoureux, aime raconter quelques anecdotes sur leur histoire. Audrey nous en rapporte quelques-unes ; il aime d'ailleurs se rendre chez elle car au début de son histoire avec celle qui deviendra sa femme, il avait l'habitude d'aller à sa rencontre dans les champs à proximité de la maison d'Audrey. "On se bécotait 10 minutes puis on retournait travailler" "Donne-moi ta main, tu me fais frissonner" "Je suis un terrible guerrier, elle était amoureuse de moi, mais moi encore plus"...

Roland a une vie sociale fort active. Il a beaucoup de relations, aime jouer aux cartes et danser. Il danse toujours la valse et le tango. Pour lui, un beau tango c'est "Marilou". Il passe beaucoup de son temps à faire des mots croisés, suit l'actualité sportive et les journaux télévisés avec grande attention. Il aime s'amuser, boire un petit verre mais toujours raisonnablement car à son âge il faut rester prudent.

Il avait un rituel avec son voisin Maurice Nicolas, aujourd'hui décédé. Tous les lundis matin, Roland allait boire le café chez Maurice et les deux compères refaisaient le monde ensemble. Les jeudis à 14heures, après la sieste, c'était Maurice qui venait boire un verre de vin rouge. Il aime se souvenir de ces moments, leurs "lunrdi" et leurs "jeurdi" comme il dit.

Roland aime la convivialité, il est très bien entouré par sa famille, ses voisins et amis viennent souvent lui rendre visite. Oui, vous lisez bien, à 100 ans, Roland vit seul chez lui. Toujours très actif, il continue d'entretenir lui-même sa maison.







Citoyenneté

Ces derniers mois, Roland a participé à plusieurs festivités locales. C'est d'ailleurs lui qui a eu l'honneur d'allumer le grand feu cette année. Le lundi de Pâques, jour de l'omelette à la salle de l'Enclave, Audrey a organisé une après-midi conviviale où Roland a pu passer un moment avec tous les membres de la jeunesse de Sugny. Ce jour-là, pour son plus grand bonheur, il a même eu droit à la visite surprise de sa grande amie Simone.



Roland apprécie beaucoup aller au restaurant chinois pour manger des "gernouilles". C'est d'ailleurs le plat qui était au menu de sa fête d'anniversaire.

L'idée d'organiser une fête pour ses 100 ans à émerger il y a tout juste un an. Le jour de ses 99 ans, quelques anciens combattants et élus communaux s'étaient rendus chez lui pour lui remettre un cadeau. Ce, jour-là, la promesse d'organiser une grande fête pour célébrer son centième anniversaire lui a été faite. Il voulait d'ailleurs ouvrir le bal en dansant une valse. Malheureusement pour sa partenaire du jour, il a trouvé qu'elle était nulle en valse et s'est rabattu sur un tango qui a fait l'objet de plusieurs entrainements ! Le jour J, il a préféré ne pas danser car il avait peur de ne pas pouvoir s'occuper correctement de ses invités.



Rendez-vous était pris pour le dimanche 7 mai 2023. Au programme, messe à 10h30 suivie du verre de l'amitié à l'église vers 11h30 où tous les habitants du village étaient cordialement conviés.



A 12h30, le Syndicat d'Initiative et l'Administration Communale donnaient rendez-vous à la famille et aux invités de Roland à la salle du foot pour partager un repas tous ensemble.

Roland a reçu de nombreux cadeaux dont, entre autres, une édition originale du journal du mercredi 2 mai 1923, jour de sa naissance ainsi qu'une photo et les félicitations du Roi et de la Reine.

Emu et heureux de cette belle fête, Roland en gardera un très bon souvenir.









ROTARY

AU ROTARY CLUB GEDINNE-WELLIN

Le 24 mars dernier, très belle soirée en partenariat avec le théâtre de « La Galette » (140 personnes) au profit des œuvres locales et sociales, à cette même soirée le président Vincent Balfroid et le protocole Jean-Marie Théret ont permis aux spectateurs de découvrir le montant total annuel de nos actions soit une somme de 16000 euros qui ont été distribués à diverses associations qui défendent soit la culture, soit le soutien aux activités scolaires d'enfants en difficulté ou de personnes en état de handicap... Grâce au dévouement de ses membres mais surtout à la participation à nos actions d'un grand nombre d'entre vous, au nom de notre club, encore mille fois merci .

Nos prochaines activités :

Le 27 août 2023 : **Randonnées pédestres et V.T.T.**

Salle « Les amis de la Croix Scaille »

à Louette-St-Pierre

Le 17 septembre 2023 : Promenades mycologiques (champignons)

Salle « les Magadés » à nafraiture

Le 25 novembre 2023 : Soirée « **des Saveurs et de la convivialité**»

Salle « Les amis de la Croix Scaille »

à Louette-St-Pierre

Pour réserver :

Théret Jean-Marie :

theret.jeanmarie@proximus.be

Degeimbre José :

josedegeimbre@gmail.com

Wartique André :

wartiqueandre@yahoo.fr

Si, d'aventure vous désirez devenir membre de notre club, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès des membres ci-dessus.

LOCATION DE VAISSELLE

Pour vos fêtes de famille ou autres

le « Rotary Club de Gedinne-Wellin »,vous propose une location de vaisselle dont les recettes seront au profit des œuvres sociales et locales du club.

Location par convive : 6,00 € comprenant :

- 1 bol ou 1 assiette à potage
- 1 assiette plate blanche – 1 assiette plate bleue –
- 1 assiette à entremets – 1 tasse et sous-tasse – 2 couverts de table (cuiller, couteau, fourchette)-
- 1couvert à poisson(couteau, fourchette)-
- 1 fourchette à gâteau – 1 cuiller à café –
- 1 flûte à champagne – 1 verre à vin blanc – 1 verre à vin rouge –
- 1 verre à eau

Réservation minimum 10 personnes:

André Wartique :

061/311 493 – 0492/028 409

Michèle Javaux : 0498/209 883

Adresse mail : wartiqueandre@yahoo.fr

BEP ENVIRONNEMENT :

TRI DES PAPIERS-CARTONS : ÉVITEZ LE CARTON ROUGE !

Rien de plus simple que de sortir ses papiers-cartons pour le ramassage en porte à porte...

Et pourtant, un petit rappel des règles s'impose pour éviter le carton rouge !

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

Tout ce qui est en papier et carton, propre, sec et non gras :

- Papiers : journaux, revues, magazines, enveloppes, divers papiers, etc. Enlever le film plastique des journaux, revues et dépliants.
- Cartons : boîtes en carton, emballages de céréales, poudre à lessiver, etc.

QUELLES SONT LES ERREURS DE TRI ?

- Les sacs, les films et les emballages plastiques (Enlevez le plastique autour de vos revues ou publicités) -> poubelle résiduelle.
- Les emballages en carton souillés ayant contenu des aliments (cartons à pizza, cartons à tartes ou à gâteaux, cartons des surgelés...,etc.) -> les déchets biodégradables
- Le papier-peint, les radiographies, la frigolite -> les recyparcs

QUEL EST LE BON CONDITIONNEMENT ?

Les papiers-cartons doivent être propres, dépliés et aplatis, glissés dans une boîte en carton résistante et fermée. N'utilisez pas de bandes adhésives, de fil métallique ou de sacs en plastique.

QUEL EST LE BON CONTENANT ?

Évitez le bac en plastique pour présenter vos papiers-cartons. En effet, le BEP Environnement décline toute responsabilité s'il est endommagé lors de la collecte. D'autant plus qu'une fois vidé, par grand vent, il pourrait s'envoler et occasionner des dégâts.

Privilégiez un conteneur jaune de 240 litres, qui propose de nombreux avantages :

- Il améliore les conditions de travail du personnel de collecte, avec moins de charge à porter ;
- Il facilite le stockage de vos papiers-cartons ;
- Il évite de soumettre la collecte aux intempéries car la matière mouillée est plus difficile à recycler ;
- Il permet de lutter contre la salubrité publique en évitant d'éparpiller les papiers sur nos trottoirs.

Où acheter ces conteneurs jaunes ?

Les conteneurs sont disponibles sur demande auprès de votre administration communale.

UN CONTENEUR JAUNE PRESQUE VIDE ? AU GARAGE !



Attendez que le conteneur soit bien rempli pour le sortir et le présenter à la collecte en porte à porte ! Ceci permet d'éviter des efforts inutiles pour vous, mais aussi pour les collecteurs et permet aux tournées de collecte de gagner du temps.

PUBLICITÉS

JOURNÉE DE PARTAGE ENTRE LES CLASSES MATERNELLES DE VRESSE-SUR-SEMOIS

Durant leurs concertations imposées par le plan de pilotage, les enseignantes de maternelle ont créé, sur le thème des « OCTOFUNS » (intelligences multiples) , différents défis pour leurs élèves.



Le lundi 17 avril, une septantaine d'enfants de 2,5 à 6 ans se sont regroupés dans le village de Nafraîture, afin de participer à ces ateliers.

Avant de se mettre en marche, les petits champions ont pu se restaurer d'une collation offerte par la commune.

C'est par groupe hétérogène qu'ils se sont donc dirigés vers les 8 endroits du village précisés sur leur feuille de route.

Les enfants se sont appliqués et ont tout mis en place pour réussir chaque épreuve du mieux possible.

Pour les récompenser, nos héros ont reçu plusieurs pièces pour réaliser, de manière collective, un puzzle leur indiquant l'endroit du trésor.

Pour terminer cette belle matinée, tout le monde s'est rassemblé pour manger son pique-nique dans la salle de Nafraîture, mise gentillement à notre disposition.

En espérant perpétuer cette nouvelle collaboration, nous vous disons à l'année prochaine pour de nouvelles aventures...

Les enseignantes

Enfance & Jeunesse

Les classes de neige à Caspoggio



Comme chaque année, les 6ème de la commune de Vresse partent en classes de neige à Caspoggio en Italie. Voici le compte-rendu de notre aventure.

Lundi 30 janvier : le grand départ

Nous nous sommes rendus à la salle de Nafraiture. Avant de partir, nous avons assisté à une saynète créée par nos accompagnants, madame Aurélie, Monsieur Titouan et monsieur Miguël. Nous avons ensuite roulé une heure puis, après un souper à une aire d'autoroute, nous sommes partis pour une longue nuit de car...

Mardi 31 janvier : nouvelle aventure

Quand nous sommes arrivés à notre hôtel, nous avons déjeuné puis nous nous sommes installés. Après-midi, nous avons essayé les skis puis monsieur Titouan nous a donné un premier cours de ski. Après tout ça, nous avons tressé un bracelet.

Alexis

Mercredi 1 février : courses folles

Nous avons commencé la journée avec un petit déjeuner. Ensuite, on a suivi notre premier cours de ski avec notre moniteur. Une guide nous a fait visiter le village de Caspoggio. Un peu plus tard, nous avons fait de la luge. C'était très chouette, surtout les courses où nos accompagnants n'ont jamais gagné...



Jeudi 2 février : autour d'une pizza

Pour commencer la journée, nous nous sommes baladés en raquettes. Nous avons appris beaucoup de choses sur les montagnes. Nous avons dîné dans un restaurant en altitude. Après-midi, nous avons suivi notre cours de ski. Pour finir la journée, nous avons soupé dans une pizzéria ! Ambiance assurée !

Thibault

Enfance & Jeunesse

Vendredi 3 février : Ski à gogo

Nous avons skié toute la journée. A midi, nous avons mangé un pique-nique. Pour terminer la journée, nous avons construit un chalet en bois !



Samedi 4 février : une journée remplie de découvertes

La matinée, pour découvrir la montagne, nous nous sommes baladés en montagne avec un guide. Nous avons découvert toutes sortes de choses. Pour nous récompenser, un barbecue nous attendait en haut. L'après-midi, nous sommes allés chez un apiculteur. Nous avons appris la vie dans les ruches. Pour terminer la visite, nous avons dégusté du miel.

Hanaé

Dimanche 5 février : ça glisse encore

Au matin, après le petit déjeuner, nous nous sommes rendus à la patinoire avec un guide. Nous nous sommes beaucoup amusés avec notre chauffeur du bus. Ensuite, nous sommes repartis vers notre hôtel. Après-midi, nous sommes montés en altitude pour skier avec notre professeur. La journée s'est terminée par un blind test.

Lundi 6 février : remontons le temps

Nous sommes partis skier. L'après-midi, nous nous sommes dirigés vers une mine de talc pour remonter le temps et découvrir ce métier d'avant. Nous avons appris comment ils faisaient pour extraire le talc dans la mine. C'était très dangereux et très difficile. Après cette magnifique visite guidée, nous sommes rentrés à notre hôtel pour vivre la superbe veillée finale.

Zia

Mardi 7 février : médailles

Le matin, nous avons skié et reçu des médailles...bien méritées. Après-midi, nos enseignants nous ont accompagnés dans une boutique pour acheter des souvenirs. Ensuite, nous avons dégusté une bonne glace. Le soir, nous avons dit aurevoir à l'Italie avant de prendre la route.



Mercredi 8 février : retrouvailles

Après une longue nuit dans le car, nous avons déjeuné des pains au chocolat gentiment préparés par Cécile à la salle de Nafraiture. Quelques minutes plus tard, nos parents nous enlaçaient...

Nous remercions la commune et nos trois enseignants pour ce beau voyage qui restera longtemps gravé dans nos mémoires...

Fanny

DES CLASSES DE MER INOUBLIABLES !



Le 17 avril, les élèves de cinquième année de la commune de Vresse-sur-Semois sont partis 5 jours en classes de mer à **Lombardsijde** dans la commune de Middelkerke.

Nous sommes partis en train et nous sommes arrivés à la gare d'Ostende. Nous avons ensuite pris le tram pour aller au centre « De Zeekameel ». Le voyage était super cool !

Nous nous sommes mis à table et nous avons mangé de la lasagne, miam !

Après-midi, une guide nature nous attendait près de la mer. Nous avons découvert la plage et ses coquillages. Nous avons adoré faire des colliers de coquillages !

De retour au centre, nous nous sommes installés dans les chambres. Ensuite, nous sommes descendus souper du vol-au-vent avec des frites. Le soir, nous avons écrit les cartes postales pour la famille.

Le lendemain matin après le petit déjeuner, nous avons visité le Domaine de Raversijde consacré à la 2ème guerre mondiale.

Nous avons mangé notre pique-nique sur place et nous avons repris le tram direction le Sea Life. Nous avons admiré beaucoup de poissons : roussettes, étoiles de mer, hippocampes... C'était magnifique !

Le soir, on a été à la piscine. L'eau était chaude. Il y avait un grand toboggan et des jeux aquatiques. C'était trop chouette !





Le troisième jour, nous avons rencontré nos correspondants dans leur école. Nous avons joué à la bataille navale en néerlandais et nous avons échangé des cadeaux. Nous nous sommes bien amusés avec eux !

A Nieuport, nous avons fait une balade en bateau sur l'Yser. Il y avait beaucoup de vagues. La guide était très gentille.

Vers 14h30, nous sommes allés à Coxyde visiter un moulin. C'est le dernier meunier en Belgique qui fait encore de la farine pour

deux boulangeries.
Le soir, nous avons mangé un délicieux barbecue !



Jeudi, nous avons passé toute la journée à Plopsaland à La Panne. Nous sommes allés dans plusieurs sortes d'attractions, même les plus fortes ! Le soir, on a eu une belle surprise. Nous avons fait une boum et nous nous sommes bien amusés !

Le dernier jour, nous avons fait nos valises et nous les avons mises dans la camionnette. Après le petit déjeuner, nous sommes allés faire du cuistax pendant une bonne heure et nous avons acheté nos souvenirs. Nous avons finalement pris le train pour le retour.

Les classes de mer, c'était trop bien !!!



Merci à la commune et merci aux enseignantes !









Les élèves de 5ème de l'école de Alle

Enfance & Jeunesse

L'actu du jardin de l'école de Nafraiture

Depuis notre dernier article, nous nous occupons toujours de nos animaux et apprenons avec et à l'extérieur. Nous avons travaillé sur deux grands projets : l'arrivée des abeilles et l'entretien du jardin avec l'aide de nos familles.

Un samedi à l'école

Ce samedi 22 avril, nous avons organisé une après-midi « entretien du jardin » tous ensemble, petits et grands.

Certains adultes ont nettoyé la cour et le circuit sensoriel, d'autres ont construit le rucher et une cabane dans laquelle nous rangerons le foin. Certains parents ont retourné les potagers, nettoyé les murets, etc.

A la fin de la journée, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes autour d'un délicieux souper. Au menu : quiches préparées par Cécile et certains bénévoles et pâtisseries cuisinées par tous les parents. C'était délicieux !





Les ruches

Nous avons décidé d'installer deux ruches dans notre jardin pédagogique. Malheureusement, notre projet n'a pas été retenu par la province lors d'un appel à projet. La commune a bien généreusement décidé de financer nos ruches, les protections et le matériel nécessaire. Nous les remercions de tout cœur.





Une fois les ruches arrivées, le lundi 15 mai, les explications données par monsieur, les enfants de la classe maternelle les ont peintes. Ensuite, notre apiculteur, monsieur Philippe Christiaens, a apporté les abeilles dans des ruchettes afin qu'elles s'habituent à leur nouvel environnement. Quelques jours plus tard, nous les avons transférées dans nos ruches. Que l'aventure commence !

Dans un futur proche, nous allons créer une prairie fleurie dans le terrain à côté de

Enfance & Jeunesse

l'école afin de gâter nos nouvelles copines et semer nos légumes dans nos potagers. Tout cela en pensant à nos examens qui arrivent... Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de travail.

Nous sommes très contents de tous nos projets. Nous remercions la commune et toutes les personnes qui nous aident au quotidien. Vous pouvez toujours nous suivre sur le site de l'école ou sur un réseau social bien connu.

Les élèves de l'école de Nafraiture























STAGES D'ÉTÉ 2023

RENSEIGNEMENTS:
061/21.04.33



Juillet

10 au 14 juillet

Petits: "Donjons et dragons" COMPLET
Grands: - Pêche
- Tennis de table
+Remédiation: les castors

17 au 21 juillet

Tout âge: "La nature sous toutes ses formes"
Grands: Pâtisserie
Ados: Podcast
+Remédiation: les castors

24 au 28 juillet

Tout âge: "Les pouvoirs magiques des sorciers et des sorcières"
Grands: - Evasion sportive COMPLET
- Cirque
+Remédiation: les castors

Août

7 au 11 août

Petits: Psychomotricité/Vélo COMPLET
Grands: - Histoire de Semois
- "Corps et voix"

16 au 18 août

Petits: Jeux olympiques COMPLET
Grands: Multisports

21 au 25 août

Tout âge: "Cuisinons comme Ratatouille"
Ados: Hip-Hop
+Remédiation: entrée en secondaires

LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°107

Éditorial

de la Présidente du CPAS



Chers ami(e)s vressois(es),

Pour cet édito, j'ai choisi de vous faire part d'une réflexion personnelle menée à la suite d'une formation professionnelle ayant pour thème « l'ennéagramme ». Vous devez vous poser la même question que moi : « Que signifie ce terme plutôt bizarre ? ». En simplifié, en psychologie, cette méthode a pour but de permettre de définir quelle est la personnalité d'un individu et comment l'utiliser dans les relations avec les autres.

Notre personnalité est définie dès les premiers mois de notre vie et nous ne pouvons pas la changer, nous pouvons seulement tenter de trouver l'équilibre au sein de celle-ci. Sur une échelle graduée, cet équilibre matérialisé par « Je me sens bien dans ma personnalité » se situant au milieu, plus on s'en écarte, tant dans un sens que dans l'autre, plus les comportements induits peuvent nous nuire, ainsi qu'aux autres.

D'autant plus qu'une personnalité est très complexe, faisant de chaque individu un être unique, en relation avec d'autres êtres uniques. Pas étonnant du coup que les relations humaines soient si difficiles, même s'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise personnalité. La personne que l'on juge parfois comme étant de « mauvais caractère » n'a en fait pas une mauvaise personnalité, sa réaction induite vient simplement d'un écartement par rapport à son point d'équilibre. Et comme son interlocuteur est probablement dans la même situation puisque personne ne se trouve sans doute jamais en équilibre parfait, cela crée les tensions que l'on connait au quotidien.

Pour bien vivre au sein d'une communauté, en relation avec les autres, il ''suffirait'' en fait de se connaître soi-même et de connaître son échelle d'équilibre pour tenter d'en atteindre le milieu. Cela nous permettrait de mieux appréhender la personnalité de nos vis-à-vis et construire des relations plus saines en nous comprenant les uns les autres.

Cette méthode a été testée en prison, expliquée et travaillée avec des détenus, faisant ainsi chuter de façon vertigineuse le pourcentage de récidive. En effet, les délits commis étant la conséquence d'un écartement par rapport à l'équilibre de la personnalité de celui ou celle qui les a commis, le fait de travailler sur le retour à une personnalité plus équilibrée permet à chacun de retrouver sa place et de construire des relations plus saines avec les autres, en connaissant ses propres dérives. Se regarder dans un miroir pour comprendre les réactions des autres à notre égard, accepter nos différences, mettre en commun nos cultures pour enrichir nos relations … « Mettre de l'eau dans son vin » comme on dit. Sur une vie, nous en avons des occasions de mettre de l'eau dans notre vin ! Et ce n'est probablement pas notre centenaire qui dira le contraire, sa longue vie bien remplie lui ayant donné l'opportunité de rencontrer bon nombre de personnalités différentes. J'en profite pour à nouveau lui adresser mes félicitations, et le remercier pour sa bonne humeur communicative, qui est peut-être aussi une des recettes de longévité.

Tout cela doit vous paraître très idéaliste et j'en conviens. Mais j'ai trouvé le sujet tellement interpellant qu'il me tenait à cœur de vous le partager.

Il me reste à vous souhaiter une magnifique période estivale, remplie de soleil, de bonne humeur et de belles rencontres.

Votre Présidente,
Isabelle Maroit

PERMANENCES

Permanence du service social :

- Lundi de 9h00 à 12h00
- Mardi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Actuellement, merci de prendre rendez-vous au 061/50.02.42.

Permanence médiation de dettes :

- Mardi

Uniquement sur rendez-vous, 061/50.02.42

Permanence juridique :

Par Mme HALLET Geneviève – Juriste
De 9h00 à 11h00 :

- Lundi 24 juillet 2023
- Lundi 28 août 2023
- Lundi 25 septembre 2023
- Mercredi 23 octobre 2023

Uniquement sur rendez-vous, au 061/50.02.42

Permanence pension salarié

Service fédéral des Pensions
https://www.sfpd.fgov.be

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Gisèle Heinen, Psychologue et hypnothérapeute

Je suis formée à la psychologie clinique (formée aux testings psychologiques : Rorschach, TAT, Szondi) et la criminologie clinique (diplômée de l'université Catholique de Louvain la Neuve). Récemment, je pratique l'hypnose éricksonienne, l'EMDR, la thérapie brève (formée à Prisme Formation à Charleroi).

Je reçois les consultants (adulte, adolescent) en individuel, couple ou famille. Les premiers entretiens nous permettent de définir les objectifs à atteindre selon la méthode qui vous conviendra le mieux.

+32 (0) 496/34 94 21

Les rendez-vous sont à prendre en ligne sur :

https://progenda.be/centers/heinen-gisele

Les tarifs pour les consultations des psychologues conventionnées :

1ère séance est gratuite ensuite , 4 euros pour les statuts BIM et 11 euros pour les autres.

Les consultations ont lieu le vendredi à Vresse (à la Boissellerie).

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

LE LÉGUME DU MOIS, LA CAROTTE :



Source image : https://larecette.net/calendrier/

La carotte, cuite ou crue, est indéniablement une de nos meilleures amies. Elle fait partie des légumes les plus consommés et cultivés. Sa saveur douce et sucrée se prête à toutes les associations en cuisine et séduit les petits comme les grands.

- Ses bienfaits :
- Grande source de bêta-carotène
- Source de fibres douces
- Riche en vitamines et minéraux
- Ami des yeux et de la peau
- Fort pouvoir antioxydant
- Contient du fer, du phosphore, potassium
- Diminue le cholestérol
- Pouvoir antioxydant
- Coupe-faim
- Bonne pour les os

Idées de recettes de déclinaisons de la carotte :

APÉRITIF - Salade de carottes

Les ingrédients :



- 800g de carottes
- 20g d'échalote
- 2 gousses d'ail
- Persil
- 10cl d'huile
- 1 citron
- Sel et poivre
- Sucre semoule

Préparation :

1. Éplucher les carottes, les tronçonner, émincer en lamelles et tailler finalement en julienne. Mettre dans un saladier et ajouter les yaourts, l'huile d'olive, le jus de citron, l'aneth ou la menthe et l'ail. Ciseler finement l'échalote. Effeuiller et hacher le persil. Presser le citron et réserver le jus.
2. Afin de maintenir la julienne bien croquante, assaisonner au moment du service : jus de citron, sel, poivre, une pincée de sucre et l'huile. Ajouter le persil, l'échalote ciselée et éventuellement l'ail haché.

Source : https://www.bloc-notes-culinaire.com/2020/04/salade-de-carottes.html#google_vignette

PLAT - Croquettes de carottes - 4P.

Les ingrédients :



- 2 carottes
- 2 oeufs
- 1 C.S. de crème
- 40g farine
- 2 C.S. d'huile d'olive
- Sel et poivre

Préparation :

1. Épluchez et lavez les carottes puis râpez-les. Dans un saladier, fouettez les œufs avec la crème.
2. Incorporez 30 g de farine et les carottes râpées, salez, poivrez, ajoutez le persil ciselé et mélangez bien. Formez des boulettes puis aplatissez-les pour leur donner une forme de galette.
3. Versez l'huile dans une poêle et faites chauffer. Passez les galettes de carotte dans le reste de farine puis faites-les dorer environ 4 min sur chaque face. Servez aussitôt.
4. Conseil : vous pouvez ajouter 1 courgette et 50 g de feta coupés en petits dés.

Source : https://www.femmeactuelle.fr/cuisine/recettes/accompagnement/croquettes-de-carottes-09123

DESSERT - Gâteau suisse aux carottes - 4P.

Les ingrédients :



- 200g de carottes râpées
- 3 oeufs
- 40g farine
- 1/2 sachet de levure
- Beurre
- 170g de poudre d'amande
- 135g de sucre
- zest de citron
- sel

Préparation :

1. Préchauffer le four à 180°C. Eplucher et râper les carottes, de façon à en obtenir 300 g.
2. Mélanger le sucre et les jaunes d'oeufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter un à un le zeste, le jus du demi-citron, les carottes râpées, l'amande en poudre, la farine, le sel et la levure. Mélanger bien entre chaque ingrédient.
3. Battre les blancs en neige bien ferme. Les incorporer délicatement à la pâte.
4. Beurrer et fariner un moule. Verser la préparation et faire cuire 40 à 50 minutes (selon le four).
5. Quand le gâteau est cuit, le sortir du four, le laisser refroidir et le démouler.
6. Le glaçage : Mélanger le jus de citron, le sucre glace et le blanc d'oeuf. Etaler sur le gâteau et laisser sécher.

Source : https://cuisine.journaldesfemmes.fr/recette/307647-gateau-suisse-aux-carottescarottes.html#google_vignette

Dans le rétro

LES JARDINS DU CENTRE D'INTERPRETATION D'ART

Début avril, une dizaine de sculptures sont sorties de terre dans les Jardins du Centre d'Interprétation d'Art. Il s'agit d'œuvres réalisées par **Massimo Mohy**, jeune sculpteur de 26 ans originaire de Bièvre. Massimo Mohy assemble et soude sa matière première, provenant de matériel de récupération. Ses œuvres nous montrent essentiellement des animaux de la région, ainsi que des créatures du monde onirique et fantastique. Si vous l'avez raté, vous pourrez notamment retrouver ses sculptures sur les ronds-points qui marquent les entrées du village de Bièvre.

Durant la période estivale, les jardins seront garnis par les œuvres de **Logan Maqua,** jeune sculpteur de Corbion, qui travaille principalement l'acier mais aussi l'inox poli.

A découvrir absolument !



Vide grenier Pussemange

Succès au rendez-vous pour le 1er vide-grenier à Pussemange

Notre premier vide-grenier, ce 7 mai, fût une réussite dans la joie et la bonne humeur. Les habitants ainsi que les exposants (environ 50) ont répondu à l'appel avec beaucoup de sympathie malgré la menace de pluie dans les jours précédents cette date

Ce fut l'occasion de faire découvrir cette petite rue à nos visiteurs, charmés par la beauté des petites maisons, pour la plupart toutes occupées maintenant....

Les chineurs furent comblés par des objets de tout genre, meubles, lampes, livres, horloges, préparation à base d'ail des oursAvec la possibilité de déguster une petite pâtisserie au passage où bien-sûr au fil des heures une bonne bière accompagnée d'un pain garni en observant nos participants " au jeu du clou".

Nous sommes prêtes à recommencer l'année prochaine, (même date puisqu'il s'agit de la date anniversaire de la fête à Pussemange jadis), même endroit, même équipe !

Nous remercions encore les bénévoles et tous les participants qui ont permis cette belle réalisation.

Les organisatrices Frédérique Moulard

Valérie Herbay .






Dans le rétro

SOUTH BELGIAN RALLY :
Troisième édition !

Succès grandissant pour la troisième édition du South Belgian Rally qui a pris ses quartiers dans le village de Vresse le 18 mars dernier.

Il n'aura fallu qu'une seule édition pour imposer le South Belgian Rally comme une épreuve incontournable du Championnat de Belgique des Rallyes. Cette année encore, l'évènement proposait un tracé très "naturel" fait de portions rapides et techniques qui plaît énormément aux pilotes et copilotes. L'organisateur, DG Sport, a pu compter sur la participation de plus de 80 équipages, dont 18 Rallye2, voitures de la catégorie reine du championnat.



Au terme de 152 kilomètres d'épreuve chronométrée, c'est **Maxime Potty, copiloté par Renaud Herman**, qui s'est imposé. C'est à Vresse que le duo à la Citroën C3 Rally2 PH Sport a remporté sa première victoire nationale ! Peu après 18 heures, **Cédric Cherain** est monté sur la deuxième marche du podium tandis qu'**Adrian Fernémont** décrochait la médaille de bronze.

Au pied du podium, une foule s'est rapidement formée, mêlant curieux, spectateurs, membres des teams ou encore de l'organisation. Il faut dire que le South Belgian Rally a se caractère atypique que les autres rallyes n'ont pas. C'est avant tout un parcours qui fait frissonner les experts en pilotage, mais aussi une ambiance ! Avec ses terrasses, ses quelques commerces et surtout un cadre unique en son genre, le tout à dimension humaine, l'épreuve basée à Vresse-sur-Semois mérite le détour.

Comme chaque année, le Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois a mis les petits plats dans les grands pour permettre à tous les amoureux de rallye de se restaurer, de boire un verre ou de faire la fête jusqu'au bout de la nuit !

Comme on dit, jamais deux sans trois, et cette troisième édition en valait largement la peine.

Rendez-vous en mars 2024 !





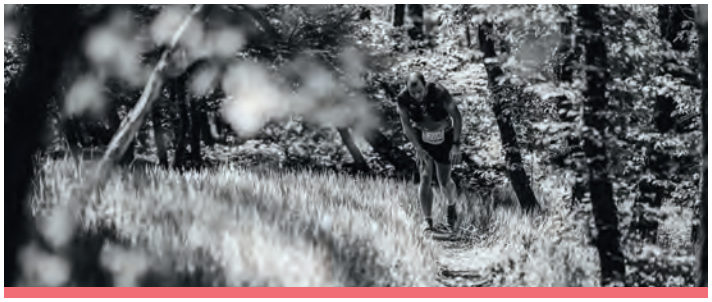
Dans le rétro

Trail du jambon
Cinquième édition !

Après le beau succès rencontré lors du Trail du Jambon by night le 4 février dernier, les organisateurs ont remis le couvert pour proposer une cinquième édition de l'incontournable Trail du Jambon ce 13 mai.



Le Trail du Jambon n'est plus à présenter. Très rapidement devenu un classique du calendrier belge, il représente un fameux défi, peu importe le parcours choisi. Un rapport dénivelé/km inégalé en Belgique, des sentiers techniques parcourant une réserve naturelle exceptionnelle, des points de vue à couper le souffle et une organisation soignée aux petits oignons dans un cadre idyllique en bord de Semois font du Trail du Jambon un souvenir inoubliable.



Cette année, malgré des conditions météos dantesques et une fin de parcours modifiée pour éviter la traversée de la Semois vu le haut débit, 1000 participants (nombre limité ndlr) ont pris le départ. Trois parcours étaient proposés :

41 km pour 2200 D+

24 km pour 1400 D+

15 km pour 750 D+

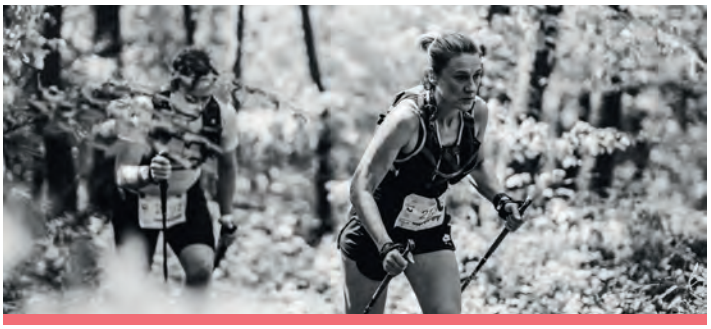
Il n'aura fallu que 3h57 à **Guillaume Deneffe**, un des meilleurs traileur belge, pour terminer sur le parcours exigeant du 41km. Du côté des dames, c'est **Séverine Vandermeulen** qui s'est imposée sur cette distance.



Les lauréats du 24 km sont **Arnaud Maquet** (2h21) et **Noémie Flotte**.

La ligne d'arrivée du 15 km a été franchie par **Adrien Mercenier** (1h17) et c'est la libramontoise **Victoire Cravatte** qui finit première dame et 5ème au scratch (1h24).

Les organisateurs remercient les nombreux bénévoles sans qui cette épreuve ne serait possible et vous donnent déjà rendez-vous l'année prochaine.





Dans le rétro

Glycine
Le musée du Tabac

Le musée du Tabac de Vresse-sur-Semois vient de faire l'acquisition d'un nouvel objet qui ne manquera pas de surprendre les visiteurs. **Grâce à un don du comité "Bien vivre à Vresse", le musée a pu se procurer un mannequin grandeur nature représentant un agriculteur en plein travail de récolte de tabac.** Cette nouvelle acquisition vient enrichir une collection déjà impressionnante d'objets liés au tabac.

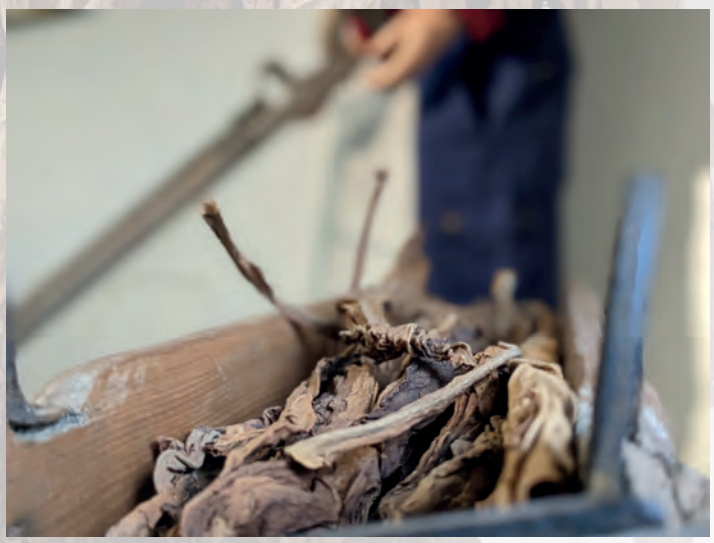




Situé au troisième étage de la Glycine, le musée du Tabac de Vresse-sur-Semois est ouvert tous les jours de 10h à 17h. Les visiteurs pourront y découvrir une multitude d'objets liés à la culture du tabac, comme des pipes, des cigares, des outils de récolte, mais aussi des affiches publicitaires et des paquets de cigarettes anciens. Le musée propose également un petit film humoristique sur le dernier planteur de tabac de Vresse. Un témoignage poignant sur une tradition séculaire qui s'est perdue au fil des ans.

Le musée du Tabac de Vresse-sur-Semois est une véritable mine d'informations pour tous les amateurs de tabac, mais également pour les curieux qui souhaitent en savoir plus sur l'histoire de cette plante controversée. La visite du musée est l'occasion de découvrir un patrimoine culturel et artisanal unique, ainsi que de comprendre les enjeux économiques et sociaux liés à la culture du tabac.

Sa collection unique et ses expositions sont une véritable invitation à découvrir l'histoire fascinante du tabac. N'attendez plus et venez découvrir ce joyau de la région !



Culture & Patrimoine

L'exposition d'ensemble

Vresse-sur-Semois a accueilli durant les Portes Ouvertes de l'Art pendant le mois d'avril l'Exposition d'Ensemble de Peintures. Soixante artistes ont exposé leurs œuvres dans la salle du terroir, sur le thème "Mise au Vert". La nature est à l'honneur dans cette exposition, où les artistes ont cherché à exprimer leur vision de la nature et de son importance dans notre vie quotidienne.

"Mise au Vert" est une expression utilisée en peinture pour signifier la représentation d'un paysage. C'est également un terme utilisé en écologie pour décrire le fait de prendre soin de l'environnement. Les artistes ont donc été invités à utiliser ces deux significations parmi tant d'autres pour créer leurs œuvres.

La salle du terroir a été « agrandie » pour pouvoir accueillir le plus grand nombre possible d'œuvres. Les cimaises étaient disposées en diagonale dans la salle, lui donnant des allures de galerie moderne. Les visiteurs ont ainsi pu admirer des peintures très diverses, allant de paysages réalistes à des visions plus abstraites de la nature.

L'exposition a été un véritable succès, avec un grand nombre de visiteurs et une ambiance conviviale. La Glycine est ravie et espère avoir autant de succès pour l'édition de l'année prochaine, qui portera sur le thème "Voir et s'émouvoir". Les artistes seront invités à partager la puissance des émotions avec les visiteurs de l'exposition.

En somme, la "Mise au Vert" est une invitation à la contemplation de la nature et à la réflexion sur notre rapport à l'environnement. L'exposition a été un bel exemple de l'importance de l'art dans notre société, notamment pour sensibiliser les gens à la beauté et à la fragilité de notre monde.



Vresse Village d'Arts

La deuxième édition du festival de peinture en plein air "Vresse Village d'Arts" a été un véritable succès. Le 28 mai, près de 80 artistes se sont réunis dans les rues pittoresques de Vresse-sur-Semois pour partager leur passion et leur savoir-faire avec des visiteurs venus de toute la région.

Toute la journée, les artistes ont travaillé sur leurs toiles, dessiné des esquisses et créé des œuvres d'art en plein air. Les passants ont pu observer les artistes à l'œuvre, poser des questions et échanger avec eux autour de cette passion commune : la peinture.

L'ambiance était chaleureuse et conviviale, les visiteurs ravis de pouvoir discuter avec les artistes, découvrir leur univers et leur technique. Les enfants étaient également de la partie, s'essayant à la peinture et au dessin avec l'aide des artistes.

Le festival a également proposé d'observer l'Académie des Beaux-Arts où les étudiants apprenaient les techniques de la peinture ou encore de dessins anatomiques. De quoi ravir les amateurs ou les curieux.

Pour les organisateurs, cette deuxième édition est un véritable succès. Le festival prend de l'ampleur et attire de plus en plus de monde. Une belle manière de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région, tout en mettant en avant les talents des artistes locaux et d'ailleurs.

Les artistes repartent avec une belle satisfaction, celle d'avoir participé à une manifestation qui prône les valeurs humaines, la convivialité et la création artistique. Quant aux visiteurs, ils repartent avec des souvenirs authentiques de cette rencontre entre art et nature.

Rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition qui promet d'être encore plus riche en découvertes et en rencontres !



Galerie La Glycine

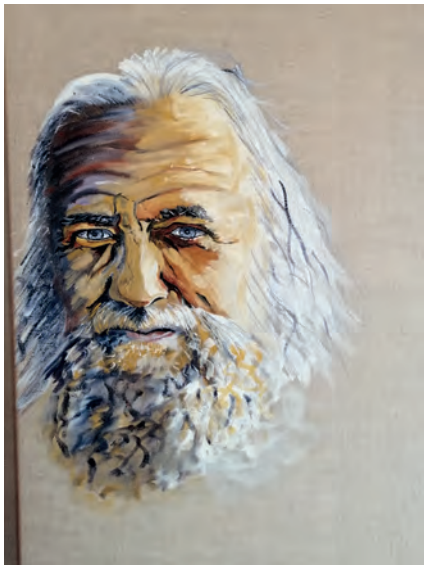
Centre Touristique et Culturel de Vresse

rue Albert Raty 83 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

📲 061/29.28.27 - 📩 ctc.vresse@gmail.com

Du 1er au 30 juillet

Nicole PIERLOT



L'odeur de la peinture à l'huile a bercé l'enfance de Nicole Pierlot. Après le portrait au crayon, l'huile est devenue sa technique de prédilection. Autodidacte et passionnée de nature, l'huile lui permet de recréer toutes les nuances et les ambiances qu'elle affectionne. Nicole Pierlot fait partie de l'atelier de peintre de Mettet.

Nicole nous raconte que durant la guerre, La Glycine était un hôtel où, régulièrement, Mr Chaidron réunissait la jeunesse pour refaire le monde. Sa mère "Mity" qui avait 20 ans en 40 gardait un excellent souvenir de cette époque. Elle attendait l'expo de sa fille avec impatience. À 101 ans, elle nous a quittée juste un peu trop tôt.

Cette expo lui est dédiée.

Luce ROMAIN

Luce Romain est passionnée dés l'enfance par le dessin et la peinture, à l'adolescence elle s'est essayée à la peinture à l'huile, puis plus tard à la peinture sur soie. C'est à l'âge de la retraite qu'elle a repris pinceaux, brosses et couteaux et sous les conseils de A. Wilmet, elle a découvert la peinture acrylique au couteau.



Dans ses tableaux, grâce au couteau et à une explosion de couleurs complémentaires ou en camaïeu, elle interprète la réalité.

Marie KIEBOOMS

Marie Kiebooms est une artiste peintre amateur qui a découvert la peinture sur le tard. Au fil des années, elle a enrichi sa pratique auprès de différents professeurs à l'Académies des Beaux-Arts et dans des



cours particuliers.

Aujourd'hui, après avoir trouvé des sujets et des techniques qui lui conviennent, elle vole de ses propres ailes.

Du 2 au 30 août

Marianne VAN NUNEN

Marianne van Nunen est Néerlandaise, née à Tilburg. Marianne peint des tableaux abstraits comme des tableaux figuratifs. Elle utilise la peinture à l'huile, à l'acrylique et l'aquarelle. Elle réalise également des œuvres tridimensionnelles qui sont des sculptures en bronze.

Les six dernières années, dans le silence et la paix des Ardennes françaises, son œuvre est devenu plus visible par des expositions, son site web et sa propre galerie. La plus belle chose qu'elle puisse imaginer, c'est travailler dans son atelier et s'exprimer à l'aide du mouvement de son pinceau. Une vie plaisante dans le village de La Neuville à Maire, qu'elle habite. Son œuvre se caractérise par l'usage de couleurs et respire l'ambiance de la nature qui l'entoure. Pourtant, elle n'évite pas la tension en appliquant du noir et du blanc comme contraste. Avec comme résultat des peintures aussi variées que captivantes.



Si ses tableaux vous intéressent, vous trouvez toutes les coordonnées sur son site web, mgalerie.nl

Nico ANDRIES

Nico Andries est né à Sluis au Pays-Bas et vit à Raamsdonksveer depuis 1972. Ayant toujours eu beaucoup d'intérêt créatif, il sculptait le bois dès l'âge de 10 ans avec les outils de menuiserie de son père. Ses sculptures sont maintenant exécutées en pierre et en bois, et, dans la moindre mesure, en bronze et parfois en acrylique.



Ses œuvres sont exposées en permanence dans une grande galerie à Baarle-Hertog (ville frontalière avec la Belgique) et il expose environs cinq fois par ans dans différents lieux.



Son travail abstrait et figuratif s'alternent, partant simplement d'une idée qui s'élabore en laissant une grande place à la sculpture intuitive. Il n'y a pas d'intention consciente d'originalité mais l'émerveillement et le défi sont de fortes motivations pour ses œuvres. Nico Andries aime penser que l'art est la façon dont nous décorons nos vies.

du 2 au 27 septembre

Yvette RERREN Limbourgeoise d'origine, Yvette MarieGuill - Rerren habite maintenant Middelkerke (plus précisément le petit village de Slijpe). La commune de Middelkerke est jumelée avec Vresse depuis plus de trente ans.

Formée à l'Académie d'Ostende, l'artiste n'en est pas à sa première exposition à Vresse. Avec d'autres artistes de Middelkerke, elle participe chaque année au salon d'ensemble thématique organisé à la salle du terroir de la Glycine au moment de la reprise de la saison artistique.

Quand elle se met à peindre, Yvette ne sait pas toujours où elle va, l'inspiration vient en travaillant. Elle nous emmène dans une vision colorée et optimiste du monde qui nous entoure. Elle peint généralement à l'huile sur toile.



Lors d'un concours à Knokke avec comme sujet "Delvaux", elle a obtenu le 6ème prix. Elle a aussi obtenu une nomination à Brugge et un premier prix à Oostkamp.

Cette exposition est une vue sur sa vie, inspirée par ce qu'il s'est passé dans le monde ces dernières années (Ukraine), par les voyages qu'elle a faits (la visite des jardins de Monet en France) et par l'observation de nombreuses vieilles portes dans les Ardennes

PUBLICITÉS

Centre d'Interprétation d'Art

Simon Cocu

Le Centre d'Art de Vresse ne cesse de partir à la rencontre des talentueux artistes de la Semois. C'est d'au-delà de la frontière, où Semois devient Semoy, que vient cette fois le peintre qui ravira les visiteurs. Du 17 juin au 3 septembre, Simon C. présentera des œuvres qui couvrent des thématiques variées allant des bords de la Semoy ou de la Meuse aux « ramures et feuillages » qui frôlent l'abstraction en passant par de puissantes représentations des travaux de la métallurgie. La forêt tient une place prépondérante dans son œuvre et elle se décline au travers des couleurs et des saisons. De sublimes paysages enneigés, parfois baignés dans une brume épaisse, emporte l'observateur dans une dimension de sérénité absolue.



Né en 1925 à Neufmanil, Simon Cocu mena une carrière de professeur de mathématique pour devenir ensuite directeur de collège puis Principal et enfin Principal adjoint. Il se consacre aujourd'hui à sa passion de toujours, du haut de ses 97 ans, en redécouvrant chaque jour la beauté de la nature qu'il aime tant.

Des œuvres de jeunesse qui laissent percevoir des influences maîtrisées aux dernières réalisations du peintre qui dévoilent une personnalité affirmée, c'est une magnifique palette d'émotions qui se donne à voir, l'histoire d'une vie.

Le vernissage de l'exposition se tiendra le samedi 24 juin à 15h30 et sera suivi de la présentation du numéro 80 de la revue Maugis consacré à l'artiste.

Quelques inédits ont également pris place au sein de la collection permanente du Centre d'Art : des gouaches originales de Jean Cocteau, que rencontra José Chaidron pendant la guerre alors qu'il se rendait à Paris pour des motifs de Résistance, mais aussi des œuvres originales provenant des très riches livres d'or de la Glycine.

L'exposition est accessible tous les jours, de 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés.

Infos : www.fondation-chaidron.be



Patrimoine

Le Pont de Claies fait son grand retour !


© Denis Closson

Star de l'été à Vresse, le Pont de Claies sera de retour durant ce mois de juin pour le plaisir de tous.

Comme de coutume depuis des décennies, chaque année au mois de juin, les ouvriers communaux et du Centre Touristique de Vresse montent le Pont de Claies sur la Semois à hauteur du village de Laforêt.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore ce pont rustique, voici ce qu'il faut en savoir.

Le Pont de Claies installé à Laforêt est le dernier représentant du genre dans la vallée, qui en comptait auparavant plus d'une dizaine.

Autrefois utilisé par les planteurs de tabac pour se rendre à leurs champs, il est constitué de panneaux tressés de branches de noisetier, posés sur des piliers en bois placés à même le lit de la rivière.

Il est installé chaque année dans la 1ère quinzaine du mois de juin et est généralement démonté à la fin du mois de septembre.

Aujourd'hui à vocation purement touristique, il permet aux promeneurs et curieux d'avoir une vue imprenable et naturelle sur la Semois et offre une alternative presque à mi-chemin entre Vresse et Mouzaive de passer d'une rive à l'autre de la rivière.

Convaincu(e) ? Alors enfilez vos chaussures de marche et partez à sa découverte !

Il est accessible via une boucle de 3km balisée d'un rectangle vertical rouge (n°16). Plate et familiale, cette promenade débute des villages de Vresse ou Laforêt.

Une 3ème alternative au départ de la passerelle de Mouzaive est également possible, avec une boucle de 12,5km également balisée d'un rectangle rouge vertical (n°9).

Si vous n'avez pas envie de transpirer, il est également possible de se rendre directement au pont depuis Laforêt puisqu'il se trouve à peine à 400m à pied du centre du village.

Pour plus d'informations :

Centre Touristique et Culturel de Vresse

Rue Albert Raty, 83 – 5550 Vresse-sur-Semois

Tél. : 061/29.28.27

E-mail : info@visitvressesursemois.be

Les nouveaux sets de table sont arrivés !

Si vous êtes gérant d'un établissement Horeca dans l'un des douze villages de la commune, il est possible de vous en procurer gratuitement au Centre Touristique et Culturel.



Patrimoine



Du nouveau à Ardois'Alle

Après avoir réalisé quelques beaux travaux de rénovations, Ardois'Alle ouvre à nouveau ses portes !

C'est un musée complètement rafraîchi que vous retrouverez. La nouvelle salle de vidéo au premier étage vous permettra d'en apprendre encore plus sur la vie des mineurs. La taverne et la cafétaria ont également été rénovées pour encore mieux vous recevoir.

L'équipe a hâte de vous accueillir !





Ouverts tous les jours en vacances scolaires, et uniquement le samedi hors vacances scolaires.



Réservations souhaitées via
+32 497 45 43 74
ardoisalle@skynet.be
https://www.ardoisalle.be/fr/contact-acces


VRESSE-SUR-SEMOIS
Fête de la MUSIQUE
16 & 17 JUIN 2023
visit vresse sur semois
fedasil
AGENCE FEDERALE POUR L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE
VR sur es sem ois se
Conseil Culturel
de Vresse-sur-Semois

Agenda

Manifestations 2023

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour de plus amples informations
http://tourisme.vresse-sur-semois.be

Récurrentes

- Bohan – Stage, atelier et démonstration de poterie uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du vieux Moulin 130A – Info : 0485/18.99.78 – carlchantrie@hotmail.com
- Membre – Marché chaque dimanche matin de début Avril à fin septembre – Info : 0474//50.75.03
- Orchimont – Cours de yoga. Tous les jeudis de 8h30 à 9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances – Info : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- Vresse – Cours de gymnastique adaptée le mardi de 10h à 11h pour les aînés – Info : 061/21.04.32 – 0486/06.53.15
- Balades nature guidées et contées sur demande (bilingue possible) : Eric Vincent - 0497 05 78 54 - semoisnature@gmail.com – Site web: www.semoisnature.be

Juin



- 16/6 – Sugny – Balade poétique « Rimbaud, chair d'azur ». Départ à 18h au lac de Chalaye. Verre de l'amitié offert. Inscriptions par sms : 0498/50.03.70 Maxime Echement - Payant : 5€ - enfants gratuit
- 16/6 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38
- 16/6 – Vresse – Bal du grand Vresse en soirée à l'Espace Cognaut – Info : 0471/42.66.44
- 17/6 – Vresse – Fête de la Musique à partir de 18h à l'Espace Cognaut – Info : 0471/42.66.44
- 17/6 > 3/9 – Vresse – Exposition de peintures de Simon Cocu au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99
- 18/6 – Alle – Course de Côte automobile. Montées d'essais dès 8h30 et montées de courses à partir de 13h. Payant : 6€ – Info : 0476/22.06.21 – info@promoracing.be – www.promoracing.be
- 23 > 26/6 – Sugny – Fête de juin – Info : 0471/50.16.64
- 25/6 – Orchimont – Concert de clôture des journées musicales « Les Plaisirs Dorcimont » à 17h à l'église St-Martin. Gratuit – Info : 0473/22.54.94

Juillet

- Vresse – Exposition de Marie Kiebooms, Nicole Pierlot, et Luce Romain à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27
- 1/7 – Orchimont - Cuisson de pizzas au four à pain. Sur commande et à emporter – Info : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- 1/7 > 3/9 – Vresse – Exposition de peintures de Simon Cocu au Centre d'Interprétation d'Art

de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99

- 11/7 – Vresse – Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 13/7 – Orchimont – Un vicinal forestier au bord de l'eau. Evocation du vicinal Ardennais, passage par la Ferme de la Yauge et Nafraiture. Départ à14h à l'ancienne gare. Durée : 3h. 7km. Inscription obligatoire jusqu'à la veille 16h au 061/29.28.27, autres infos auprès du guide Etienne Monnier : 0476/24.92.38 – Participation libre au chapeau
- 14 & 15/7 – Vresse – première édition du Tripel Beer Festival « Echappée Bière ». Le vendredi de 11h à minuit et le samedi de 11h à 18h à l'Espace Cognaut. Présence de 16 brasseries artisanales, restauration sur place et animations musicales. Gratuit (pour consommer les bières proposées sur place vous devrez acheter le verre officiel du festival au tarif de 6 €) – Infos : contact@echappee-biere.com ou au 0033 7 82 71 68 21
- 15 & 16/7 – Laforêt – Serpoletstival. Musiques de tous horizons, jazz, pop, folk, rock, celtique,... Le samedi dès 18h et le dimanche à partir de 12h dans la rue piétonne face au Serpolet - Gratuit – Info : 0477/42.80.84
- 15 & 16/7– Laforêt – Balade poétique « Géologie de l'Ardenne et histoires de pierres ». Départ à 18h à l'ancien lavoir. Durée : 1h15. Verre de l'amitié offert. Inscriptions par sms : 0498/50.03.70 - Maxime Echement - Payant : 5€ - enfants gratuit
- 15/7 – Membre – Brocante et vide grenier de 6h à 20h dans les rues du village bar et petite restauration – Info : 0476/94.07.63
- 18/7 – Bohan – Marché nocturne de 17h à 23h - Info : 0032 475 56 68 67 – syndicatinitiativedebohan@gmail.com
- 18/7 – Vresse – Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 18/7 – Vresse – Collecte de sang à la salle du Terroir de 15h à 19h30 – Info : 061/58.88.66
- 20/7 – Bohan – D'une rive à l'autre en Semois Vressoise. Evocation des modes de déplacement d'hier et d'aujourd'hui au gré des ponts et autres passages d'eau. Départ 10h devant l'église. Durée : 6h. 12,5km à pied et trajet en bus régulier du TEC, prévoir 2,50€ pour le bus ainsi que son pique-nique. Inscription obligatoire jusqu'à la veille 16h au 061/29.28.27 autres infos auprès du guide Etienne Monnier : 0476/24.92.38 – Participation libre au chapeau.
- 20/7 – Vresse – Balade racontée : « Planteurs de tabac, douaniers et contrebandiers dans la Semois ». Rendez-vous au musée du tabac à 14h à La Maison du Tourisme. Durée : 1h45. Verre de l'amitié offert.
Inscriptions par sms : 0498/50.03.70 Maxime Echement
Payant : 5€ - enfants gratuit
- 21/7 – Laforêt – Fête au village – Info : 0474/30.68.34
- 21/7 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38
- 22/7 – Vresse – Excursion générale sur le patrimoine historique et naturel de Vresse-sur-Semois. Vresse et ses peintres. Le début d'une aventure pleine de couleurs... L'Eglise de Vresse, la Glycine, la locomotive, l'ancien moulin Cognaut, le pont St Lambert...le pont de claies. Découverte des différents écosystèmes forestiers entourant Vresse et Laforêt. Tenue vestimentaire adaptée à la marche en forêt et à la météo. Jumelles-loupes et longues vues bienvenues. Chiens non admis. Départ à 9h30 à l'église de Vresse. Fin vers 12h30. Inscription obligatoire. Sous réserve d'un nombre suffisant. Guide Jean-Pierre Raquez – 0478/01.12.36
- 22/7 – Bohan – Tabac en smokkelaars in de Semois. Om 17u in Bohan (afspraak voor de kerk) - inschrijving door sms : 0498/50.03.70 Maxime Echement. Betalend : 5€
- 22/7 – Bohan – Feu d'artifice le long de la Semois tiré depuis le Pont Cassé (+/- 22h30) suivi d'un bal aux lampions en soirée - Info : 0032 475 56 68 67 – syndicatinitiativedebohan@gmail.com
- 22 & 23/7 – Laforêt – Foire artisanale. Dans un des plus beaux villages de Wallonie : nombreux artisans et producteurs du terroir, concerts, diverses animations et petite restauration sur place. Dès 11h. Gratuit – Info : 0474/30.68.34
- 25/7 – Vresse – Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 27/7 – Vresse – Balade racontée : « Planteurs de tabac, douaniers et contrebandiers dans la Semois ». Rendez-vous au musée du tabac à 14h à La Maison du Tourisme. Durée : 1h45.

Verre de l'amitié offert.
Inscriptions par sms : 0498/50.03.70 Maxime Echement - Payant : 5€ - enfants gratuit

- 28 > 31/7 – Nafraiture – Fête d'été – Info : 0478/49.12.17
- 29/7 – Bohan – Tabac en smokkelaars in de Semois. Om 17u in Bohan (afspraak voor de kerk) - inschrijving door sms: 0498/50.03.70 Maxime Echement.
Payant : 5€
- 30/7 – Bohan – Marché artisanal de 10h à 18h rue de la Grotte - Info : 0032 475 56 68 67 – syndicatinitiativedebohan@gmail.com

Août

- Vresse – Exposition de Marianne van Nunen et Nico Andries à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27
- 1/8 – Bohan – Marché nocturne de 17h à 23h - Info : 0032 475 56 68 67 – syndicatinitiativedebohan@gmail.com
- 1/8 – Vresse – Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 1/8 > 3/9 – Vresse – Exposition de peintures de Simon Cocu au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99
- 5 > 7/8 – Orchimont – Grande fête de village. Organisation d'apéro, de concerts, de bals et diverses activités réparties sur 4 jours – Info : 0478/34.03.63
- 8/8 – Vresse – Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 13/8 – Vresse – Balade guidée et visite de l'Espace tabac. L'histoire du tabac, les derniers planteurs, les derniers vestiges d'une activité qui tombe dans l'oubli. La culture du tabac dans la vallée de la Semois. Botanique : Quelle plante est le tabac, introduction du tabac dans la vallée. Départ à 10h à la maison du Tourisme. Durée : 2h30. Français / néerlandais. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Info : 061/29.28.27 – Guide : Eric Vincent - site web : Semoisnature.be
- 13/8 – Sugny – Fête du Bois à partir de 10h : concours de bûcheronnage, démo d'élagage en hauteur, artisans du bois, vieux tracteurs, village viking, débardage au cheval, scierie mobile, jeux pour enfants... Restauration sur place. Gratuit – Info : - www.enclavesugny.com
- 15/8 – Alle – Brocante de 6h à 19h dans les rues du village – Info : 0470/24.94.96
- 16/8 – Sugny – Pèlerinage Franco-Belge au Domaine Marial. A 11h : grand-messe suivie d'un drink. A 16h : chemin de croix. A 20h45 : procession aux flambeaux (départ de l'église) – Info : 0467/77.50.39
- 16/8–Vresse–Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 17/8 – Bohan – D'une rive à l'autre en Semois Vressoise. Evocation des modes de déplacement d'hier et d'aujourd'hui au gré des ponts et autres passages d'eau. Départ 10h devant l'église. Durée : 6h. 12,5km à pied et trajet en bus régulier du TEC, prévoir 2,50€ pour le bus ainsi que son pique-nique. Inscription obligatoire jusqu'à la veille 16h au 061/29.28.27 autres infos auprès du guide Etienne Monnier : 0476/24.92.38 – Participation libre au chapeau.
- 18/8 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38
- 20/8 – Sugny – Forêt et naturalité. Visite thématique naturaliste au sein d'une forêt privée de 13 hectares. Les écosystèmes forestiers que nous allons visiter seront multiples. La forêt est majoritairement issue de semis naturels. Nous aborderons la naturalité d'une forêt et la restauration d'écosystèmes. Rendez-vous à 14h devant l'église. Durée : 3h30. Pas de sentiers (pistes). Bottes et pantalons longs obligatoires, pas de poussettes ni de chiens. Déplacements en voiture. Réservation obligatoire auprès du guide 48h avant (max 15 personnes) – Info : 0477/75.86.25 – danielkun2002@hotmail.com
- 20/8 – Vresse – Rassemblement de teckels. Balade guidée de 6km (sans difficultés) « Pont de Claies et Légendes » une des plus belles promenades de Belgique ! Accueil de 9h à 10h à La Maison Communale de Vresse. Départ de la balade à 10h30. Participation :10€ comprenant le guidage + 1 café et 1 galette / pers. à l'inscription. A verser pour le 13/8 au compte du Comité MX5 Vresse-sur-Semois : BNP PARIBAS FORTIS BE61 0018 6391 4917 Communication : Teckels + nom, prénom + e-mail + nombre de personnes. Carnet de vaccination et sacs à crottes obligatoires. Les bénéfices serviront à l'achat de nourriture pour chiens et seront

offerts au CPAS de Vresse – Info : Organisation Comité MX5 "Bien vivre à Vresse" - 0471/83.98.80 – horiondada@hotmail.com

- 22/8 – Vresse – Randonnée cyclo accompagnée (+/- 40km). Départ à 9h à la Maison du Tourisme (prévoir son ravitaillement et son matériel de réparation). Gratuit – Info : 061/29.28.27
- 23/8 – Vresse – Trophée des Grimpeurs. Courses cyclistes pour dames cadettes et juniors à 11h et pour espoirs hommes U 23 à 14H.
- 27/8 – Orchimont – Messe commémorative du Maquis à 10h30 à la Chapelle du Flâchis

SEPTEMBRE

- Vresse – Exposition de Yvette Rerren à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27
- 1 & 2/9 – Nafraiture – Soirées plein air à partir de 21h dans la cour de l'école. Payant : 5€ – Info : 0478/49.12.17
- 1/9 > 3/9 – Vresse – Exposition de peintures de Simon Cocu au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99
- 2 & 3/9 – Bièvre et environs – Rallye de la Semois. Le samedi : vérifications techniques. Le dimanche : courses. 4 spéciales, 3 boucles dès 8h – Info : – Info : 0476/22.06.21 – info@promoracing.be – www.promoracing.be

AVIS AUX MARCHEURS ET CYCLISTES VRESSOIS

Après le succès de notre défi sportif qu'à été de rejoindre Soultzmatt au départ de Vresse à pied et en vélo, nous avons décidé de remettre le couvert en organisant une activité selon le même principe de relai pour rejoindre notre commune jumelée de Middelkerke, du **3 au 7 septembre 2023**. Si vous souhaitez rejoindre le groupe, que ce soit à pied ou en vélo, ou demander plus d'informations, vous pouvez vous manifester par mail à l'adresse suivante : isabelle.maroit@vresse-sur-semois.be.

- 8/9 – Vresse – A l'occasion de la parution de son livre « Comment Vresse-sur-Semois devint Village d'Art », Monsieur Guy Janssens présentera une conférence intitulée : « Le Patrimoine artistique de Vresse-sur-Semois, son intérêt historique, culturel et touristique ». En fin d'exposé, le verre de l'amitié vous sera offert. Rendez-vous à 19h30 à l'église. Payant : 3€ – Info : 061/29.28.27
- 9 & 10/9 – Bohan – Brocante d'automne le long de la Semois – Info : 0032 475 56 68 67 – syndicatinitiativedebohan@gmail.com
- 9/9 – Laforêt – Journées du patrimoine. Balade des légendes contée. Départ 14h30 place de l'Ardennaise. Durée : 1h30. Gratuit – infos : 061/29.28.27
- 9/9 > 12/11 – Vresse – Exposition de peintures de Gérard Gribaumont au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. De 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés – Info : 061/58.92.99
- 10/9 – Vresse – « Les gourmets au fil de l'eau ». Balade gastronomique de plus ou moins 10 km au cœur de la vallée de la Semois. Tout au long du parcours, plusieurs restaurateurs et producteurs de la commune de Vresse-sur-Semois raviront vos papilles dans un menu du terroir 5 services à déguster dans un cadre idyllique, en pleine nature. Réservations jusqu'au lundi 29 août à minuit. Départ : de 09h00 à 12h00 - Infos : ADL de Bièvre et Vresse-sur-Semois – 061/46.58.38 - adl.bievre.vresse@gmail.com
- 15/9 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut / Markt van streekproducten vanaf 17u – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38
- 15 & 16/9 – Vresse – AG Tour de la Semois. Course cycliste internationale pour dames élites U.C.I. 2.2. Deux étapes
- 16/9 – Alle – Vide dressing d'hiver. Vente de vêtements hommes, femmes, enfants de seconde main de très bonne qualité. Présence de boutique. De 9h à 17h à la salle des fêtes – Info : 0471/22.75.76
- 17/9 – Nafraiture – Promenade mycologique guidée. Accueil à 9h à la salle des Magadés. 9h30 : départ en forêt. Initiation à la cueillette, explications, conseils par un guide. 12h : apéritif offert par le club, exposition et tri de la cueillette. Participation à la cueillette et aux repas (potage et omelette géante) boissons non comprises : adultes / 18€ - enfants de moins de 12 ans / 8€. Réservation pour le 12 septembre 2023.

Agenda

Renseignements et réservations : 0477/47.96.15 - 0474/97.19.70 -theret.jeanmarie@proximus.be

- 17/9 – Vresse – Balade guidée et visite de l'Espace tabac. L'histoire du tabac, les derniers planteurs, les derniers vestiges d'une activité qui tombe dans l'oubli. La culture du tabac dans la vallée de la Semois. Botanique : Quelle plante est le tabac, introduction du tabac dans la vallée. Départ à 10h à la maison du Tourisme. Durée : 2h30. Français / néerlandais. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Info : 061/29.28.27 – Guide : Eric Vincent - site web : Semoisnature.be
- 17/9 – Vresse – Concentration et balade Roadster (2 places). Boucle de 135km sur le grand circuit de la Route du Tabac. De 8h à 16h. Payant : participation simple + 1 boisson : 15€ - participation + plat du jour et 2 boissons : 30€ à verser pour le 13/9 sur le C.C.B ING : BE61 0018 6391 4917 - communication : comité MX5 "Bien vivre à Vresse" + nom, prénom + e-mail – Info : 0471/83.98.80 – horiondada@hotmail.com
- 22 & 23/9 – Vresse – Soirées « A l'écoute du brame du cerf ». Rendez-vous à 20h à la Maison du Tourisme. Conférence d'environ 30 min. suivie du départ guidé vers la forêt pour écouter le brame des cerfs. Incriptions et réservation obligatoire avant le 20 septembre. 5€ par personne à verser sur le CCB : BE35 0682 3434 3337 avec la mention « soirée brame » + date et nombre de participants – Info : 061/29.28.27
- 23/9 – Orchimont – Souper moules.



- 23/9 – Vresse – Ré enchantons l'ordinaire (Pour tout public), nous emprunterons l'ancien vicinal pour rejoindre le pont de claies à partir de Vresse. Un parcours de vie tout au long d'un chemin bordant la Semois et la forêt. Reconnaissance de quelques essences forestières. Excursion sur le village de Laforêt (les lavandières, « les scailletons », les hangars à tabac, le bâtis ardennais... comment vivait-on autrefois ?) Tenue vestimentaire adaptée à la marche en forêt et à la météo. Jumelles-loupes et longues vues bienvenues. Chiens non admis. Départ à 9h30 Eglise de Vresse. Fin vers 12h30. Inscription obligatoire. Sous réserve d'un nombre suffisant. Guide Jean-Pierre Raquez – 0478 011 236
- 24/9 – Sugny – Balade guidée Spéciale brame. Français / néerlandais. Réservation souhaitée. Payant : Pourboire – Guide : Eric Vincent - 0497 05 78 54 (site web : Semoisnature.be)
- 30/9 – Sugny – Forêt et naturalité. Visite thématique naturaliste au sein d'une forêt privée de 13 hectares. Les écosystèmes forestiers que nous allons visiter seront multiples. La forêt est majoritairement issue de semis naturels. Nous aborderons la naturalité d'une forêt et la restauration d'écosystèmes. Rendez-vous à 14h devant l'église. Durée : 3h30. Pas de sentiers (pistes). Bottes et pantalons longs obligatoires, pas de poussettes ni de chiens. Déplacements en voiture. Réservation obligatoire auprès du guide 48h avant (max 15 personnes) – Info : 0477/75.86.25 – danielkun2002@hotmail.com


© Denis Closson

Divertissement

Mots croisés

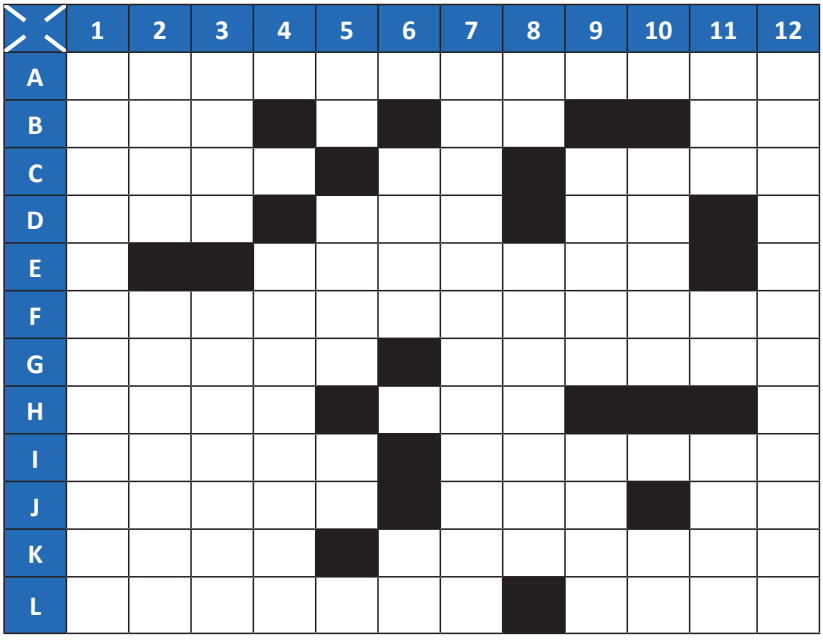
Mots croisés du 2ème trimestre
Proposés par Marcel Tellier

Horizontalement

A. Diffamateur
B. Recueil – On l'est au monde – Sélénium
C. C'est le quotidien – Unité de puissance – Pièce de lingerie
D. Peut-être de paix – Poutre transversale d'un navire – Deux voyelles
E. Couche de pierres
F. Alourdiras
G. Végétal volubile – Excréments
H. Ecrit par Pilate – Epoque
I. Rideau – Toucher le fond
J. Faiblesse d'Achille – Ingurgitée – Bon ton
K. Royaume promis – Somnolant
L. Propre à certaines fleurs – Chevilles de sport

Verticalement

1. Propriétaires de valeurs
2. Relatif à l'anus – Gallinacés
3. Femelle sauvage – Elles sont d'argent
4. Aspergerons
5. Action de bouger – Endroit stratégique – Pronom personnel
6. Empêcha de bouger – Aluminium
7. Invincible
8. Qualité du lingot – Rendit moins vif
9. Souhait – Moins un dalmatien
10. Inspire le passé – Germanium
11. Grande nation – Début de l'ère – Choisie
12. Travaillerais la dinanderie



A RENVOYER À :
Administration Communale
rue Albert Raty 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour le 09 août 2023 au plus tard.

Merci de mentionner **«Mots croisés»** sur votre enveloppe.

NOM:

Prénom:

Adresse:

La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photochopies ne seront pas acceptées).

Une erreur s'étant glissée dans la grille du 1er trimestre, il n'y a donc aucun gagnant.

Merci à tous ceux qui participent régulièrement. **Bonne chance !**

PUBLICITÉS